



Assemblée Générale Ordinaire Mardi 20 mai 2025

à 19h

dans les locaux de la micro crèche Graine de PAM
197 rue Nationale à Pont à Marcq



2024

Rapport Moral 2024

L'année 2024 a été une nouvelle fois une année intense pour Innov'Enfance.

Concernant les structures, 2024 a été marquée par la fermeture de la Crèche Zébrions au 31 août, après près de 18 années d'existence, conduisant à la perte de 25 places d'accueil, aucune solution de transfert de la structure dans d'autres locaux n'ayant été envisagée, et impliquant la fin du partenariat avec le Groupe Malakoff Humanis. Des postes sur d'autres Crèches d'Innov'Enfance ont majoritairement pu être proposés aux salariées, trois salariées de l'équipe éducative étant parties vers d'autres projets. Nous les remercions pour leur investissement.

En face de cette fermeture, 2024 a vu la naissance d'une nouvelle structure, la Micro-Crèche Graine de PAM à Pont à Marcq, et d'un nouveau partenariat avec la commune de Pont à Marcq, que nous remercions de nous avoir accordé leur confiance pour la gestion de ce nouveau lieu d'accueil.

Cette structure d'un nouveau type pour Innov'Enfance, puisqu'il s'agit d'une Micro-Crèche hors régime de la PSU, représente un nouveau défi, celui de remplir les places d'accueil prévues en faisant nos preuves auprès des familles.

Cette nouvelle structure vient renforcer l'activité d'Innov'Enfance sur le secteur de la Communauté de Communes Pévèle Carembault. La nouvelle équipe vient rejoindre l'équipe de la Crèche Les P'tits Poucets d'Avelin et l'équipe des Animatrices du Relais Petite Enfance de la CCPC, dont l'animation sur 6 secteurs a été ré-attribuée à Innov'Enfance pour une durée de quatre ans dans le cadre de l'Appel à projet 2024.

Autre chantier important et porteur d'enjeux financiers majeurs pour l'Association : les travaux de mise en œuvre de la Nouvelle politique salariale de la Branche ALISFA. La révision des systèmes de classification et de rémunération a abouti à des revalorisations dont bénéficient l'ensemble de nos salariées. Ces revalorisations salariales engendrent un coût important sur le fonctionnement de l'Association. Cet impact financier a, partiellement, été compensé par le bonus attractivité versé par la CAF en 2024.

Le service Domicil'Enfance a, quant à lui, subi une baisse de financement importante liée au contexte global de diminution des financements accordés par le Département du Nord, qui met en question la pérennité du financement global de ce service, et, au-delà, l'équilibre des comptes de l'Association.

Cette année 2024 est particulière, car elle aboutit à un déficit important de 121 014 €.

Les réserves de trésorerie permettent d'absorber ce déficit, qui a été creusé, en partie, par de nombreux facteurs conjoncturels. De nouveaux projets permettent d'espérer l'attribution de la gestion de nouvelles structures, Crèche ou Relais Petite Enfance, qui pourraient consolider le budget global.

Des réflexions sont à mener concernant l'équilibre financier du service Domicil'Enfance, notamment en lien avec nos partenaires financiers.

Dans cette première année de présidence qui fait suite à un long engagement au sein du Conseil d'Administration d'Innov'Enfance, je tiens à rappeler ici à quel point l'investissement des parents est crucial dans cette instance, et j'invite les parents à s'impliquer à ce niveau et les salariées à relayer son importance auprès des familles.

Nous tenons bien sûr à remercier l'ensemble de nos partenaires. Mais, nos remerciements vont évidemment à l'ensemble des équipes qui font vivre Innov'Enfance, et, un peu plus particulièrement, à la nouvelle équipe qui nous accueille à Pont à Marcq, et qui s'investit activement, en cette phase de démarrage, pour la réussite de Graine de PAM.

Nous tenons à remercier, de manière particulière, les membres du Bureau de gestion qui ont dû assumer une charge de travail et une charge mentale particulièrement importantes en lien avec la pesée de l'emploi, les déménagements et emménagements, la gestion des appels d'offres et l'ensemble des activités de gestion, rapports et toutes activités menées au service des structures d'Innov'Enfance.



Charlotte Palmowski
Présidente de l'Association Innov'Enfance

Le rapport d'activité 2024

Présentation de l'Association

..... une histoire

L'association **Innov'Enfance**, créatrice et gestionnaire de **Modes d'accueil de la Petite enfance dans le Nord**, est reconnue depuis 1988 pour la qualité de ses prestations et les valeurs qu'elle défend auprès de l'enfant et de sa famille. Innov'Enfance a été pionnière dans le développement de services diversifiés et novateurs afin de proposer et de mettre en œuvre des réponses adaptées et pertinentes en ce qui concerne l'accueil du tout-petit dans le département du Nord.

Cette innovation perdure :

- par la place constante et prépondérante donnée aux parents dans les lieux d'accueil et au sein du Conseil d'administration
- par la gestion de services et modes de garde & d'accueil dans les secteurs urbains et ruraux
- par la gestion du service Domicil'Enfance
- par le développement de structures d'accueil permettant une conciliation entre vie familiale et vie professionnelle en organisant une complémentarité des modes de garde...
- par la volonté d'intégrer des salariés au Conseil d'Administration pour une gestion plus collégiale.

Nous réfléchissons à la meilleure solution pour l'enfant et sa famille, et nous nous efforçons de travailler tant sur le plan de **l'accueil collectif** que sur le plan de **l'accueil individuel**.

Le **projet associatif** d'Innov'Enfance réunit, autour d'une **association « ouverte à tous », l'enfant** (« un être capable et riche de possibilités »), **ses parents** (« ses premiers éducateurs ») et **les professionnelles/els** (« un travail en partenariat afin d'optimiser l'accueil de qualité de l'enfant et de sa famille »).

..... des valeurs

Dans chacune de ses actions, Innov'Enfance met en avant:

- Le respect du jeune enfant et la prise en compte de son individualité
- L'accueil des familles, des enfants et des professionnels Petite enfance dans un climat bienveillant, affectueux et stimulant
- L'accueil de l'autre dans la différence
- L'empathie et la bienveillance
- Le Vivre ensemble
- L'ouverture et l'accompagnement parental dans une logique de co-éducation

Les pratiques des structures et services d'Innov'Enfance s'organisent autour de:

- **l'ouverture parentale**
- **la professionnalisation des équipes**
- **la pédagogie de la découverte et de l'attention positive**
- **la communication bienveillante**
- **une démarche éco-responsable**

Innov'Enfance gère, à ce jour, dix structures et services : cinq **Crèches**, une **Micro-Crèche**, deux **Relais Petite Enfance en gestion directe**, l'**animation du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Pévèle Carembault (six secteurs géographiques)**, ainsi qu'un **service de garde à domicile « Domicil'Enfance »**.

Innov'Enfance gère ces actions Petite enfance en partenariat avec **14 communes du Département du Nord**, la **Communauté de Communes Pévèle Carembault (37 communes)**, la **Caisse d'Allocations Familiales du Nord** et le **Département du Nord**.

Les services créés par l'association sont toujours le fruit d'une réflexion importante avec l'ensemble des **acteurs locaux** : les Communes, la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, les services du Département, les partenaires privés et bien sûr les nombreux parents qui nous sollicitent pour trouver la meilleure solution d'accueil pour leur enfant.

C'est **l'identification des besoins et des attentes des familles** qui guide notre démarche de développement d'actions Petite enfance.

Innov'Enfance intervient sur **des territoires urbains ou ruraux** et représente à ce jour **107 places d'accueil collectif de jeunes enfants, 179 familles adhérentes**, une centaine d'**assistantes maternelles** détentrices d'un Agrément, **68 professionnelles salariées** et **8 Membres bénévoles au sein de son Conseil d'Administration**.

La diversité des structures et services d'Innov'Enfance offre une opportunité et des possibilités multiples pour créer et mettre en place une **complémentarité des Modes de garde** dans le service rendu aux parents et aux enfants. En communiquant sur les disponibilités d'accueil entre les différents services de l'association, les structures d'accueil collectives et Domicil'Enfance/Service de garde d'urgence à domicile, cette complémentarité prend tout son sens.

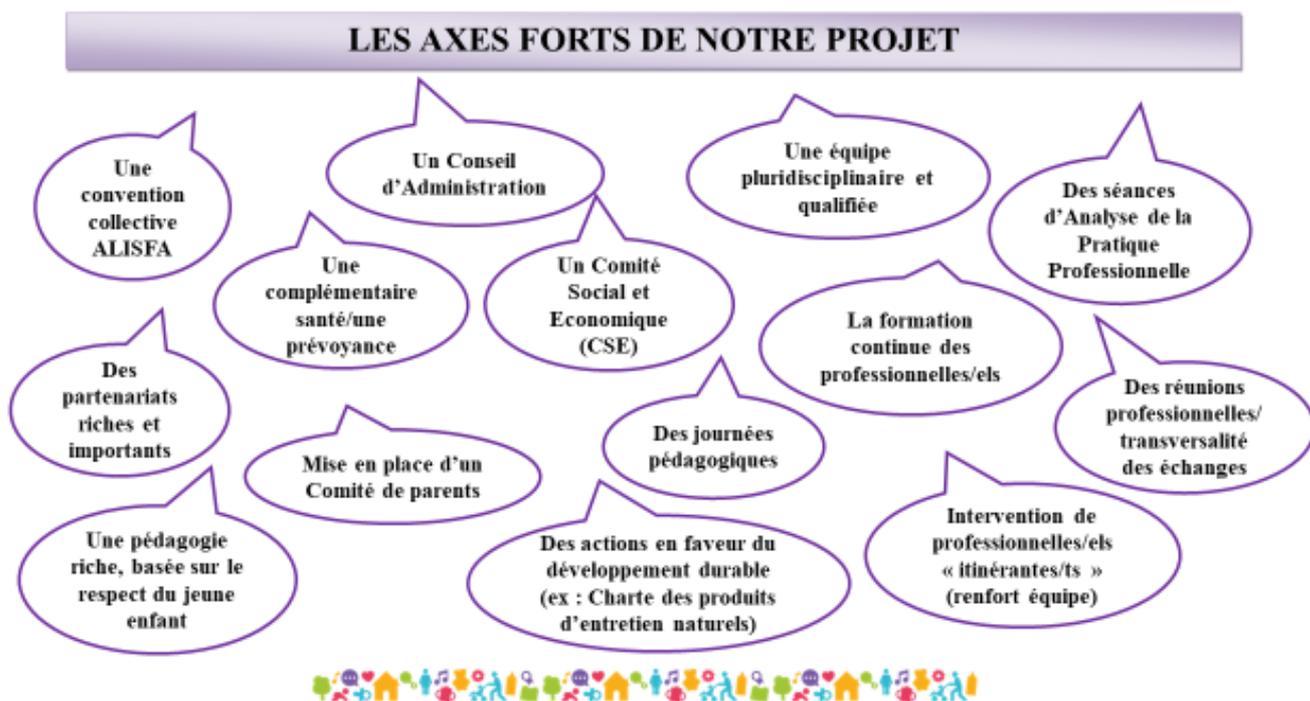
Ceci est également valable pour la relation entre les équipes en créant et favorisant une entraide, un soutien, des concertations et des échanges.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap est un des axes importants de l'association. Nos structures d'accueil se font connaître auprès des structures de soins spécialisés de leur territoire, créent avec elles un partenariat et proposent aux parents concernés des possibilités d'accueil au sein de leurs structures.

L'association Innov'Enfance, c'est aussi

.... des compétences

- une expertise Petite Enfance et un professionnalisme au service des familles et des collectivités reconnus par de nombreuses institutions, communes, intercommunalités et entreprises.
- la conception et la réalisation de projets Petite Enfance de A à Z : diagnostic et définition des besoins du territoire ou de l'entreprise, montage de projet, animation et relations avec les partenaires financiers, institutionnels ...
- une gestion complète et individualisée des structures au niveau administratif, financier, ressources humaines et pédagogique.
- un appui pédagogique constant pour les équipes des différentes structures de l'association (journées pédagogiques, formation continue, supervision, réunions d'équipes et inter-services,...)
- des équipes pluridisciplinaires, qualifiées et expérimentées qui accompagnent, dans la bienveillance, familles, enfants et assistant.e.s maternel.le.s.
- un accueil personnalisé et une attention particulière portés à chaque enfant afin de répondre à ses besoins affectifs, physiques et psychiques.
- une pédagogie de la découverte mettant l'accent sur l'épanouissement et le bien être de l'enfant dans un climat affectueux, sécurisé et stimulant, et dans le respect de son individualité.



Conseil d'administration

Présidente : Charlotte Palmowski
 Cinq Administratrices/teurs Parents/Usagers ou anciens Usagers
 Deux Administratrices salariées : Detelina Danaïlova et Aline Lemaire

Bureau de gestion

(Coordination administrative, financière, pédagogique et RH)
 Directrice Générale : Catherine Modiano - Directrice Adjointe : Céline Kornobis
 Gestion RH : Séverine Lapière – Comptabilité/paie/administratif : Christelle Plaisier et Détélina Danaïlova

☺ **EAJE LA LUCIOLE**

Directrice : Juliette Jacquart
Ville de Lille
Quartier Wazemmes
(22 places d'accueil)

☺ **EAJE DIGUE DONDAINES**

Directrice : Ludivine Dumoulin
Ville de Lille
Quartier St-Maurice-Pellevoisin
(24 places d'accueil)

☺ **EAJE LA LUCIOLE**

Directrice : Marie Juma
Ville de Roubaix
Quartier Oran-Cartigny
(20 places d'accueil)

☺ **EAJE LES LUTINS**

Directrice : Jeanine Tomala
Ville de Lille
Quartier Wazemmes
(13 places d'accueil)

☺ **EAJE LES P'TITS POUSETS**

Directrice : Aline Lemaire
Commune d'Avelin
(16 places d'accueil)

☺ **Micro-Crèche GRAINE DE PAM**

Directrice : Florence Zinno
Commune de Pont-à-Marcq
(12 places d'accueil)

☺ **Relais Petite Enfance WEPP'ITI**

Animatrice EJE: Coline Crabbe Delannoy
Communes de Herlies, Marquillies, Hantay, Fromelles, Aubers, Radinghem-en-Weppes, Illies, Englos et Ennetières-en-Weppes

☺ **Relais Petite Enfance AM STRAM G'RAM**

Animatrice EJE: Camille Laloux Guilbert
Communes de Toufflers et Sailly-lez-Lannoy

☺ **RELAIS PETITE ENFANCE CCPC**

Animation du RPE sur six secteurs du Territoire de la **Communauté de Communes Pévèle-Carembault**
 37 communes desservies
 Animatrices EJE:
 Cécile Renard/Secteur 1 : *Camphin-en-Carembault, Chemy, Gondecourt, Herrin, La Neuville, Phalempin et Wahagnies*
 Ellen Canonne/Secteur 2 : *Aix, Auchy, Avelin, Bouvignies, Coutiches, Landas, Mérignies, Nomain, Pont-à-Marcq et Saméon*
 Virginie Guilbert/Secteur 3 : *Attiches, Bersée, Moncheaux, Mons-en-pévèle, Ostricourt, Thumeries et Tourmignies*
 Anne Kherbouche/Secteur 4 : *Bachy, Bourghelles, Camphin-en-Pévèle, Cappelle-en-Pévèle, Cobrieux, Ennevelin, Genech, Mouchin et Wannehain*
 Aurélie Coulon/Secteur 5 : *Orchies et Beuvry-la-Forêt*
 Camille Laloux Guilbert/Secteur 6: *Cysoing et Louvil*

☺ **DOMICIL'ENFANCE**

Directrice : Céline Kornobis
 Coordonnatrice : Rachida Ibaz
 Service de garde à domicile
Prise en charge des enfants au domicile des familles de la Ville de Lille et de la Ville de Roubaix
 Agrément SAP



Actions et Projets

1989 : ouverture en juin du multi-accueil **La Luciole de Lille** - rue Ducourouble

1989 : démarrage en novembre du service de garde d'urgence à domicile **Domicil'Enfance sur Lille**

1992 : ouverture en février du multi-accueil **La Luciole de Roubaix** - rue d'Oran

1995 : ouverture en janvier de la halte-garderie **Les Lutins** sur **Lille** - Square d'Espagne

1997 : démarrage en septembre de la halte-garderie itinérante **Trottine** sur les communes de Gruson, Lannoy, Tressin et Toufflers (puis Baisieux en 1999, Ennevelin en 2000, Forest-sur Marque en 2002). Cessation d'activité en décembre 2018.

1999 : démarrage en mai du service **Domicil'Enfance sur Roubaix**.

2001 : l'association reprend en juin la halte-garderie **Coccinelle** sur la commune de **Willems**. Cessation d'activité en juillet 2019.

2002 : le 1^{er} janvier, la halte-garderie itinérante **Les Galopins** sillonne le secteur du **Douaisis** avec son Bébébus : Flers, Masny, Fenain, Lambres, Raimbeaucourt, Guesnain, et Hornaing (puis Courchelettes et Rieulay en 2004, Râches en 2005, Sin-le-Noble en 2009, Dechy en 2012). Cessation d'activité mi-mars 2020.

2003 : **Flers-en-Escrebieux** : embauche de la Coordinatrice Petite Enfance, démarrage des ateliers parents-enfants et montage du projet de la Maison de la Petite Enfance.

2004 : en septembre, sur **Flers-en-Escrebieux**, ouverture du multi-accueil **Pomme d'Api** et du **Relais d'Assistantes Maternelles Nougatine**. Fin de notre mission de gestionnaire en décembre 2008.

2004 : démarrage en septembre du RAM itinérant **Ribambelle**, sur le secteur du Douaisis, à Lambres, Raimbeaucourt, Courchelettes, Ecaillon, Arleux, Râches, Lecluse, Aix, Coutiches, Auchy, Saméon, Nomain, Landas (puis Lallaing en 2005, Dechy et Flines-lez-Râches en 2011). Arrêt de l'activité du Relais le 31/12/2021.

2005 : en février, ouverture de la halte-garderie **Les P'tits Poucets** à **Avelin**.

2006 : ouverture du RAM **Comptine** à **Avelin**

2006 : ouverture du multi-accueil **Zébrions** sur Lille, projet du **Groupe Malakoff Humanis** et de la **Ville de Lille**

2007 : ouverture du RAM itinérant **Wepp'iti**, RAM sur cinq communes des **Weppes** : Fournes-Hantay-Herlies-Marquillies-Sainghin (puis La Bassée en 2008, Don et Salomé en 2009, Fromelles, Radinghem, Le Maisnil et Beaucamps-Ligny en 2012, Aubers et Illies en 2017, Englos et Ennetières-en-Weppes en 2018)

2009 : le 30 décembre, ouverture du multi-accueil **Digue Dondaines** sur **Lille-Quartier St-Maurice Pellevoisin**

2012 : Création du RAM itinérant **CAREMBULLES** sur la **Communauté de communes du Carembault** (Chemy, Camphin-en-Carembault, La Neuville, Phalempin, Gondecourt et Herrin). Intégration dans la CCPC en janvier 2017.

2013 : partenariat avec la Sauvegarde du Nord/**AREAS** Gens du voyage pour l'ouverture, au sein de locaux municipaux, d'une halte-garderie destinée à l'accueil des enfants résidant sur les aires officielles des Gens du voyage de la Ville de Lille (fin de l'action en décembre 2013).

Acquisition en juillet 2013 des locaux situés Rue des Stations/Lille destinés à abriter le Siège social et l'activité de la HG Les Lutins.

2014 : déménagement et réouverture de la HG **Les Lutins** en août 2014 dans de nouveaux locaux situés Rue des Stations. Intégration de **Domicil'Enfance** dans le dispositif CNAF « Publics & Territoires » assurant un financement du Service sur ses **actions en faveur des Publics confrontés à des horaires spécifiques, à des questions d'employabilité ou à des situations de fragilité**.

2015 : ouverture du RAM **AM STRAM G'RAM** sur **Toufflers**, puis partenariat en 2019 avec **Sailly-lez-Lannoy**

2017 : ouverture du **Relais Petite Enfance du Pévèle Carembault** le 1^{er} janvier 2017, attribution par la **Communauté de Communes du Pévèle Carembault** du Marché public pour l'animation de son **Relais Petite Enfance** sur 35 communes de son territoire

2020 : contexte de crise sanitaire mondiale/Covid-19.

2021 : reprise de l'animation du Secteur 5 (Orchies & Beuvry) du **Relais Petite Enfance de la Communauté de communes de la Pévèle Carembault** en complément des cinq autres secteurs. Augmentation de la capacité d'accueil de **Digue Dondaines** et des **P'tits Poucets**.

2022 et 2023 : redéfinition du projet de fonctionnement du RPE Wepp'iti en partenariat avec huit communes des Weppes.

2024 : en janvier 2024, ouverture en journée continue de la Crèche Les Lutins.

Le 31 août, fermeture de la Crèche Zébrions. Le 9 décembre, ouverture de la Micro-Crèche Graine de PAM à Pont-à-Marcq.

1. Projet associatif / Démarche éducative / Gouvernance associative

Affirmant les valeurs de l'association à travers un projet social éducatif commun, le **Projet associatif** d'Innov'Enfance se décline en sept paragraphes : **l'innovation, les valeurs, la place des parents, les services d'accueil, l'équipe, la pédagogie et les partenaires.**

Les structures d'Innov'Enfance élaborent à partir du projet associatif global le projet pédagogique de leur structure et déclinent ce projet associatif dans la pédagogie au quotidien.

L'adaptation des projets pédagogiques au projet associatif commun permet une cohérence dans les différents services et structures. La démarche des structures s'inscrit dans la volonté de porter les valeurs d'Innov'Enfance dans un souci permanent d'offrir à l'enfant et à ses parents un lieu d'épanouissement accueillant.

Le projet associatif d'Innov'Enfance met l'accent sur **l'épanouissement et le bien-être de l'enfant**. Il met un point d'honneur, au travers des différents projets pédagogiques, à affirmer l'importance de l'accueil, la notion de **bienveillance, de la communication non-violente, le bien être**, que ce soit auprès des enfants, des familles que des assistantes maternelles.

Le projet pédagogique 2024 s'intitule « **Repensons l'accueil et l'accompagnement de notre public (enfants, parents, professionnels de la garde à domicile)** ».

Cette thématique a été développée autour de 3 axes de travail : * « Eveille-MOI à l'Art, la culture et la nature ; Recréons du lien ! », * « Emerveillons-nous au quotidien et sachons transmettre notre plaisir ! », *« Accueille MOI tel que je suis, avec mon histoire, mes besoins ».

Comme les années précédentes, des propositions d'actions ont été élaborées à destination des enfants, des familles/parents/assistantes maternelles et gardes à domicile.

*Deux thématiques ont été abordées lors de la **Journée pédagogique commune de mars 2024**, regroupant l'ensemble des équipes éducatives des services et lieux d'accueil de l'Association, à Landas, commune sur laquelle intervient Ellen Canonne/Animatrice du RPE Pévèle Carembault.*

Au sein de la Médiathèque et de la Salle polyvalente, les équipes ont bénéficié d'un temps d'Animation/Formation avec l'association « On fait un jeu »: Jeux coopératifs, Jeux de société pour les enfants de 2/3 ans, Idées de réalisation de jeux de société, et d'un temps de formation CRFPE « L'art de communiquer avec les parents », et notamment le lien entre les difficultés de communication entre professionnels/parents et les nouvelles pratiques éducatives (comment transmettre, obstacles à la communication, connaissance de soi/des autres).

Fil conducteur de la journée pédagogique organisée à Fromelles le 21 mars 2025 : « L'éveil culturel et artistique »

L'Association Innov'Enfance a un rôle important dans le développement des compétences de l'ensemble des professionnelles par le biais des différentes formations proposées et des journées pédagogiques organisées.

De par ses instances internes, elle permet aussi de nombreux échanges entre professionnelles permettant d'enrichir les réflexions de toutes les équipes sur les questions éducatives, pédagogiques, organisationnelles, juridiques, financières, administratives, managériales et règlementaires (réunions pédagogiques, réunions des responsables d'EAJE, réunion des Intervenantes à Domicile, réunion des Responsables des RPE, réunion des Infirmières/RSAl, réunions des membres du Bureau de gestion, groupes de travail thématiques inter-structures,...

Ces temps de réunions nous permettent de renforcer notre cohésion d'équipe, notre cohésion associative et de mener à bien nos différents projets.

La gouvernance associative

Notre association est une association à participation parentale qui permet aux parents de s'investir dans les temps forts de nos lieux d'accueil, dans les Comités de parents, ainsi que sur les temps de réflexion autour des projets de l'association et de son fonctionnement. Toutefois, s'investir de façon plus large au sein de l'association n'est parfois pas évident, alors que dans l'idéal chaque Crèche devrait être représentée par un parent au sein du CA.

La fonction employeur, la dimension importante d'Innov'Enfance, la complexité de l'organisation et le fonctionnement des structures, les spécificités budgétaires sont difficiles à appréhender pour un parent bénévole, souvent peu disponible de par son activité professionnelle et sa vie familiale. La Direction intervient plus dans la stratégie décisionnelle alors que le rôle de la Direction se situe en principe davantage sur l'aspect gestion que sur l'aspect gouvernance.

Fruit d'une réflexion sur l'évolution du mode de gouvernance engagée en interne en 2016 dans une logique spécifique à l'économie sociale et solidaire (valeurs de transparence et de démocratie, projet collectif, logique de non-lucrativité), et dans le but qu'elles participent aux prises de décisions concernant l'association dans sa globalité (à la différence des délégués du personnel/CSE, centrés sur les salariés et sur leurs conditions de travail dans chaque structure), deux Administratrices salariées élues par l'ensemble des salariées (mandat de deux ans, dernière élection en avril 2024) font désormais partie du Conseil d'administration, ce qui conduit à renforcer la dimension participative au sein d'Innov'Enfance.

2. Contexte Petite Enfance / Contexte partenarial :

L'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux Services aux familles, publiée au Journal officiel du 20 mai 2021, avait donné le coup d'envoi de la réforme des Services aux familles réunissant : les modes d'accueil du jeune enfant (individuels et collectifs) et le soutien à la parentalité. Elle modernisait également le cadre du métier d'Assistant maternel.

- ➔ Deux décrets du 30 août 2021 et un arrêté du 31 août 2021 ont précisé le nouveau cadre réglementaire applicable aux EAJE et assistants maternels. Un Décret du 7 septembre 2021 a, par ailleurs, institué un référentiel bâtiminaire national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage.
- ➔ Le récent Décret n° 2025-304 du 1er avril 2025 précise les autorisations de création, d'extension et de transformation des établissements d'accueil de jeunes enfants et à l'accueil dans les micro-crèches.

La mise en œuvre des dispositions de ces Décrets nous conduit à, régulièrement, réviser nos projets/documents/règlements existants et à créer les protocoles/procédures adéquats. Nos Directrices de Crèches et notre Infirmière sont largement associées, lors de réunions et temps de travail en présentiel ou en visio, durant toute l'année, à la réflexion et à l'élaboration de ces documents qui sont de précieux outils et guides au quotidien.

Pour chaque lieu d'accueil, sont régulièrement mis à jour :

- le Règlement de fonctionnement et les protocoles attachés (protocoles portant sur hygiène générale et renforcée, suspicion de maltraitance et danger, administration des médicaments/PAI, soins et urgences, sorties,...)
- le Projet d'établissement incluant le projet associatif, le projet d'accueil, le projet éducatif, le projet social et de développement durable
- le Protocole de continuité de la fonction de Direction
- les missions du Référent Santé Accueil Inclusif
- l'affichage obligatoire

En matière d'encadrement, nous avons fait le choix de maintenir le taux d'encadrement théorique actuel, à savoir 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent.

Ce taux est un taux d'encadrement minimum. Aujourd'hui, dans la pratique, nous faisons le choix, au vu de nos possibilités budgétaires et de nos valeurs associatives, de constituer des équipes où l'encadrement est d'environ un encadrant pour 5 à 6 enfants selon nos structures d'accueil. Cette configuration est parfois impactée par l'absentéisme qui rend parfois l'accueil au quotidien plus tendu.

Les taux d'encadrement affichés par le Décret restent encore largement inadaptés pour accueillir des très jeunes enfants dans des conditions optimales. Un taux d'encadrement d'un adulte pour 4 enfants accueillis serait plus approprié, cela nécessiterait un renforcement des équipes et un financement national supplémentaire par le biais d'une revalorisation conséquente de la prestation de service CAF.

En matière de qualification, le Décret d'août 2021 maintient à 40% la part de personnel diplômé de catégorie I (EJE, Infirmière, Auxiliaire de puériculture) et à 60% la part de personnel diplômé de catégorie II (Animatrice CAP AEPE).

A ce jour, dans nos structures Crèches/Multi-accueils, la proportion de personnel qualifié est supérieure et s'élève à un taux de 50% à 70% dans nos Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants. Nos choix de gestion associative et nos moyens financiers nous permettent encore de financer une équipe éducative qui dépasse les normes minimales réglementaires sur le plan de la qualification.

Constat est fait que les politiques Petite enfance gouvernementales successives sont davantage axées sur la pénurie de places d'accueil que sur les conditions d'accueil.

Selon notre projet associatif, les structures d'accueil sont portées par des équipes professionnelles pluridisciplinaires et expérimentées (Educatrices de jeunes enfants ou spécialisées, Infirmières, Auxiliaires de puériculture, Animatrices PE, psychologue/psychothérapeute) qui s'appuient sur une complémentarité des compétences et qui ont une connaissance fine du développement de l'enfant et un sens élevé de l'accompagnement des familles et des assistantes maternelles.

Il faut garder en mémoire les critères de qualité d'un mode d'accueil: le niveau de qualification professionnelle, le taux d'encadrement, la taille restreinte des groupes d'enfants, le temps et la disponibilité accordés à l'enfant et à sa famille, les temps de réflexion sur les pratiques professionnelles.

Un tout-petit doit requérir toute notre attention et notre savoir afin que nous continuions à lui garantir son bien-être et celui de ses parents. Comprendre, accueillir, éduquer les enfants que l'on nous confie doit rester un véritable métier, cela ne s'improvise pas, la bonne volonté ne suffit pas.

→ Référentiel RPE/Relais Petite Enfance

L'accueil individuel au domicile des Assistants Maternels constitue le premier mode d'accueil en France en nombre de places. Les RAM/Relais d'Assistants Maternels ont été créés en 1989 afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil au domicile des AM, prévenir le sentiment d'isolement des professionnels, lutter contre le travail illégal et favoriser la mise en relation des parents et des Assistants Maternels agréés.

Les RAM, renommés Relais Petite Enfance, sont devenus sur les territoires un service de référence, tant pour les parents que pour les professionnels.

Lieux d'information, de rencontres et d'échanges, ils sont aujourd'hui particulièrement bien implantés dans le paysage institutionnel et sont des acteurs importants du secteur de la Petite Enfance. La Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la CNAF pour la période 2018-2022 porte l'ambition d'améliorer l'accessibilité des modes d'accueil, de soutenir l'accueil individuel et plus globalement de redynamiser l'offre d'accueil du jeune enfant.

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux Services aux familles a enrichi et renforcé le rôle des RAM qui sont devenus des « **Relais Petite Enfance (RPE), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels** ». **Leurs missions, en particulier en direction des professionnels, ont été enrichies et précisées par le Décret n°2021-1115 du 25 août 2021.**

Le Référentiel national encadre les missions des RPE autour de leurs deux principaux publics :

- accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel
- accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité.

Les RPE contribuent à améliorer l'information des familles, faire progresser la qualité de l'accueil des jeunes enfants et renforcer l'attractivité du mode d'accueil individuel.

Depuis 2023, les Relais Petite Enfance Wepp'iti et Am Stram G'Ram se sont engagés dans l'objectif de promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'Assistant Maternel, afin de lutter spécifiquement contre la sous-activité subie et le manque d'attractivité du métier.

→ En 2022, la **Ville de Lille** a fait le constat que le financement municipal des EAJE associatifs n'avait pas changé depuis de nombreuses années et a proposé une évolution dans le mode de calcul des subventions octroyées.

Les subventions annuelles de fonctionnement sont désormais déterminées par un coût horaire fixé par le niveau d'accueil et de service (fourniture des repas et des couches, et rapport entre les heures facturées et réalisées de l'année N-1).

→ Fin 2022, la **Ville de Roubaix** nous a annoncé une baisse importante du montant de la participation financière octroyée pour le fonctionnement de La Luciole (baisse de 20%), en lien avec la mise en place de la CTG sur la Ville de Roubaix, et ce, concernant l'année 2023 et les années suivantes. Cette situation impacte le financement et le fonctionnement de La Luciole, alors que nos conditions d'accueil et nos objectifs de fonctionnement restent les mêmes, dans une période où nous sommes confrontés à une augmentation importante de nos charges, à savoir une augmentation du prix de l'électricité, du prix des repas fournis, des charges de personnel, ...

Nous ne disposons pas de fonds propres pour faire face au désengagement de nos financeurs. Le maintien et la revalorisation des financements sont indispensables pour assurer la pérennité de La Luciole.

Nos démarches auprès des Elus n'ont pas trouvé écho auprès des instances municipales roubaisiennes ; des pistes d'équilibre financier sont indispensables, afin de maintenir ce lieu d'accueil largement plébiscité par les familles Roubaisiennes.

Le devenir des modèles socio-économiques du secteur non-lucratif reste un sujet d'incertitude face à la concurrence avec le privé lucratif, la commande publique ou la fin des petites structures au profit des regroupements.

Innov'Enfance doit rester visible dans ce paysage : maintien d'une gestion financière saine qui renforce la crédibilité de l'association vis-à-vis des partenaires institutionnels et financeurs, un Bureau de gestion opérationnel et réactif, un personnel qualifié, des directrices qui font vivre les équipes par le maillage de l'aspect administratif, pédagogique, de liens locaux et de sens associatif, capacité à répondre aux appels d'offres des marchés publics, etc...

Aux côtés des services publics, les associations s'engagent sur le territoire et sont des acteurs majeurs du dynamisme d'une ville et de la participation des habitants. Les structures associatives vont souvent vers les publics les plus fragilisés et mènent des actions citoyennes et de solidarité sans aucun but lucratif.

2- Actions et faits marquants de l'année 2024 – Perspectives 2025

- Une synthèse de l'activité de chaque Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants, de chaque Relais Petite Enfance et de Domicil'Enfance est présentée en annexe du Rapport d'activité.
→ Ces synthèses donnent un aperçu du fonctionnement, de l'investissement de chacun au quotidien, et des nombreuses actions et projets menés par l'ensemble de nos structures d'accueil et services tout au long de l'année.

Des rapports d'activité plus détaillés sont établis et transmis courant 2025 à nos partenaires.

- **Crèche/Halte-garderie Les Lutins**

De façon à apporter une réponse plus adéquate aux besoins d'accueil des familles du quartier Wazemmes, en concertation avec la Ville de Lille, la CAF et la PMI, le projet d'ouverture en journée continue, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, s'est concrétisé début janvier 2024.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés de façon à réorganiser l'espace cuisine, dans le but de mettre en place une configuration qui permette la fourniture des repas, et de façon à améliorer le rangement dans la salle d'activité et le dortoir. L'équipe éducative a été renforcée pour accueillir les tout-petits sur une amplitude horaire hebdomadaire plus large.

- **Action inter-services**

Dans le cadre de la **Semaine Nationale de la Petite Enfance**, en mars 2023, du lundi 20 au jeudi 23 mars, avait été organisée pour la première fois sur Innov'Enfance une action inter-services, dont l'objectif premier était de fédérer les services de l'association et les équipes autour d'une action commune à destination de notre public (parents adhérents, assistantes maternelles et parents employeurs) et d'échanger avec notre public.

Nous avons proposé une Semaine d'ouverture à notre public, synonyme d'échanges, de rencontres, de découverte, ...

- Cette Semaine de la Petite Enfance a également été proposée à notre public en mars 2024 et mars 2025.



- **Mise en œuvre de la Nouvelle politique salariale**

Après plus de deux ans de négociations, l'avenant n°10-2022 a été signé par Elisfa et la CFDT Santé Sociaux. Cet accord modifie les chapitres V (système de rémunération) et XII (système de classification) de la Convention collective nationale des Acteurs du lien social et familial (Alisfa). Il est entré en vigueur le 1er janvier 2024. Il organise un nouveau système de calcul de la rémunération des salariés reposant sur un salaire socle conventionnel, la pesée de l'emploi et une reconnaissance de l'expérience professionnelle

Les travaux de notre Groupe de travail interne, constitué en 2023 afin de revoir les systèmes de rémunération et de classification de notre Branche professionnelle, ont porté sur la mise en œuvre des dispositions de l'**Avenant N° 10 - 2022 consolidé à la Convention Collective Nationale ALISFA**.

Les fiches de définition de l'emploi ainsi que les fiches de poste ont été actualisées.

La liste des emplois et des emplois repères de nos services et structures a été mise à jour.

Un recensement de l'ancienneté dans la Branche et dans l'emploi repère de chaque personne a été effectué.

Le salaire est désormais composé de plusieurs éléments :

- un salaire socle conventionnel : exprimé en euros et s'appliquant à tous les salariés de la Branche
- un salaire additionnel : exprimé en points pour les salariés positionnés sur un niveau supérieur au niveau 1 sur au moins l'un des 8 critères (diplôme, complexité de l'emploi, autonomie, ...)
- une rémunération liée à l'expérience professionnelle exprimée en points :
 - l'ancienneté dans la Branche
 - l'acquisition de compétences dans l'emploi repère.

Dans ce cadre, nous avons adressé, courant janvier 2024, à chaque salariée d'Innov'Enfance les documents suivants (nouveaux documents ou actualisés) : une fiche de définition de l'emploi, une fiche de poste, une fiche de pesée de l'emploi, une fiche de calcul de l'ancienneté dans la Branche et dans l'emploi repère, ainsi qu'un Avenant au contrat de travail.

Une réunion d'information a été proposée à l'ensemble des salariées mardi 2 janvier 2024 matin. Ce temps de réunion collectif a eu lieu à Avelin dans des locaux gracieusement mis à disposition par la Mairie.

Des revalorisations salariales significatives ont découlé de cette révision des rémunérations et des classifications, et ont une incidence financière importante sur le budget de fonctionnement prévisionnel de l'exercice 2024. Cette révision a permis de revaloriser les rémunérations des salariés de notre Branche professionnelle.

• Crèche Zébrions

Le groupe LMH (Bailleur social) a racheté les locaux de Malakoff Humanis (MH) le 1er juillet 2023. Le bâtiment sera intégralement réaménagé par LMH lorsque les équipes de MH auront déménagé dans leurs nouveaux locaux actuellement en construction, courant 2025.

La crèche Zébrions a fermé ses portes fin juillet 2024, la Direction Nationale de MH ne souhaitant plus financer de lieu d'accueil de Jeunes Enfants au sein de ses locaux administratifs lillois. Les salariées de Zébrions se sont vues proposer de nouvelles affectations sur les autres structures d'Innov'Enfance, en fonction des postes disponibles. Nous avons, également, géré la fin du bail, l'arrêt des contrats de prestations en cours, la réaffectation du matériel, ... Certaines familles de Zébrions ont été accueillies sur d'autres Crèches d'Innov'Enfance.

• Ouverture de la Micro-Crèche Graine de PAM / Pont-à-Marcq

En septembre 2023, la Ville de Pont-à-Marcq a diffusé un Appel à candidatures dans le cadre de la mise en location d'un Espace réservé à une future Micro-Crèche privée destinée à accueillir les enfants/familles de Pont-à-Marcq et des communes voisines, au sein de la future Maison de Proximité.

Ayant déjà une bonne connaissance de ce territoire en termes de Petite Enfance, de par la gestion de la Crèche Les P'tits Poucets située à Avelin, et de la gestion de l'animation du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, nous avons soumis notre candidature. Quatre gestionnaires ont candidaté.

A la suite de l'analyse des dossiers présentés, de la soutenance de notre projet en décembre 2023, de la visite de la Crèche Les P'tits Poucets par la Commission en février 2024, et de la visite des locaux de la Maison de Proximité en mars, la Commission Jeunesse a sélectionné notre projet.

Le Conseil municipal a pris la décision, lors de sa séance du 10 avril 2024, de nous confier le portage de ce projet de Micro-Crèche et de nous proposer le contrat de location des surfaces dédiées à ce futur lieu d'accueil de jeunes enfants.

Les travaux d'aménagement du bâtiment finalisés, nous avons commencé à entreposer du matériel éducatif courant juillet/août 2024. Dès la fin du mois d'août, nous avons procédé à l'acquisition et à l'aménagement du matériel/mobilier, appréhendé l'ensemble des circuits de charges (fluides, repas, informatique, assurances, ...), recruté une équipe éducative composée d'une Directrice/EJE, une Auxiliaire de puériculture et trois Animatrices Petite Enfance.

La Maison de Proximité a été inaugurée le 13 octobre 2024 Elle comprend un espace intergénérationnel, un espace France Services, un espace de stockage municipal, un Cabinet médical, ainsi que la Micro-Crèche.

Une fois l'Agrément d'ouverture PMI obtenu, la Micro-Crèche Graine de PAM a ouvert ses portes le 9 décembre 2024 et fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30, et le mercredi de 7h30 à 13h.

La communication autour de l'ouverture a été fortement portée par la Directrice et son équipe.

Les familles de la commune et des communes voisines inscrivent leurs enfants progressivement.

Une matinée Portes ouvertes est prévue samedi 24 mai 2025.

Micro-Crèche
Graine de PAM
Innov'Enfance

Au sein de la Maison De Proximité de Pont-à-Marcq

Éveil sensoriel, artistique et musical, parcours de motricité, lecture cœles, atelier jardinage atelier parent-enfant...

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 excepté le mercredi de 7h30 à 13h

Accueil de 12 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus (accueil régulier, occasionnel ou d'urgence)

Dans un cadre sécurisant et bienveillant, vos enfants sont accompagnés par une équipe de professionnelles de la Petite Enfance qualifiées et formées

Tarifification à l'heure
Micro-Crèche fonctionnant sur un système PAJE Aide Financière de la CAF en fonction des revenus (Complément de Libre choix de mode de garde (CLM))

Informations et pré-inscriptions
Micro-Crèche Graine de PAM
197 rue Nationale, 59710 Pont-à-Marcq
03 74 09 17 79
gdp@innovenfance.org - www.innovenfance.org

Retrouvez-nous sur notre page Facebook Association Innov'Enfance

Enfant, parent, équipe éducative, tous acteurs

- Communication bienveillante
- Motricité libre
- Pédagogie de la découverte
- Accueil individualisé de l'enfant
- Accompagnement de l'enfant : je suis, je peux, je choisis, je découvre, je crée ...
- Respect de l'enfant
- Parent partenaire, co-éducation
- Ecoute
- Pédagogie tournée vers la Nature
- Savoir-faire, Partage
- Nettoyage écologique
- Jeux de récupération

Micro-Crèche gérée par Innov'Enfance,
Association créatrice et gestionnaire de Services Petite Enfance diversifiés, de proximité et à dimension familiale

45, rue des Stations 59000 LILLE – Tél 03 20 15 20 45
Email : contact@innovenfance.org - Site : www.innovenfance.org

3- Nos différentes actions et participations

Respect de l'environnement

Innov'Enfance est une association qui se veut soucieuse de l'environnement, de la santé et se veut respectueuse du principe d'éco-responsabilité.

Depuis plusieurs années, nous portons une réflexion sur l'impact des produits d'entretien utilisés au sein de nos structures d'accueil, à l'égard de la santé de notre personnel mais aussi des enfants accueillis, puis sur l'environnement. Cette réflexion a porté sur les produits d'hygiène utilisés pour le personnel et pour les soins apportés aux enfants.

Ainsi, l'Association, via ses structures d'accueil, utilise désormais des produits d'entretien et d'hygiène à base d'ingrédients naturels et biodégradables, moins nocifs et plus respectueux de l'environnement.

Le personnel des structures d'accueil utilise les recettes fournies par l'Association pour la fabrication des produits d'entretien (lessive, hygiène multi-surfaces, nettoyant pour les sols et vitres), et utilise les produits référencés par l'Association pour les soins apportés aux enfants accueillis. Une charte a été élaborée.

Cette réflexion se poursuit dans le but de s'inscrire dans la **démarche zéro déchet et la préservation de l'environnement**.

Séances d'analyse de pratiques professionnelles animées par une psychologue

Soucieux du bien-être des équipes, des **séances d'analyse de pratiques professionnelles** sont mises en place depuis plusieurs années sur l'ensemble des structures d'Innov'Enfance. Les équipes ressentent le besoin d'être soutenues et accompagnées dans leurs actions auprès des jeunes enfants et de leurs familles. Les temps d'échange sur les pratiques professionnelles, et de rencontres avec notre psychologue/psychothérapeute, sont devenus des moments incontournables.

Sur l'ensemble des interventions, il est à noter une très bonne adhésion des différentes équipes et une participation active et intéressée des professionnelles. Des temps de régulation peuvent être organisés dans certaines structures pour tenter de désamorcer, le cas échéant, des situations problématiques au sein des équipes. Quand des thèmes sont proposés par les professionnelles, ils sont à chaque fois pertinents et permettent des apports théoriques en complément d'un travail d'analyse des pratiques professionnelles. Certaines séances sont financées par la Ville de Lille sur nos structures d'accueil lilloises, d'autres, sur les budgets propres des structures.

ELISFA

La Convention collective appliquée au sein d'Innov'Enfance est la convention du Syndicat ELISFA/SNAECSO - Convention ALISFA (Convention collective des Acteurs du lien social et familial).

Confrontés à des situations souvent nouvelles et complexes au niveau des ressources humaines, sur l'élaboration des contrats de travail, sur l'application de la convention collective, sur les embauches et les fins de contrat, ..., nous sommes en relation régulière avec le service juridique d'ELISFA.

Nous participons aux réunions d'information régionales et nationales ayant pour objet d'informer les participants sur les actualités légales, règlementaires et conventionnelles en vigueur et de répondre aux questions techniques touchant aux aspects de gestion du personnel, et aux échanges également organisés autour des enjeux politiques d'ELISFA et des projets de négociations en cours.

Notre représentation extérieure

Nous participons à de nombreuses réunions et manifestations organisées sur les communes du Département (dont la Journée Petite Enfance organisée par la Ville de Roubaix, les Forum Pôle Emploi, Forum Uniformation, ...).

Un partenariat riche et important

Chacune de nos activités s'inscrit dans la démarche et les valeurs d'Innov'Enfance, mais chacune a sa propre identité et de ce fait son propre réseau de partenaires par rapport à sa commune, son quartier d'implantation, au public accueilli et au projet éducatif et social qu'elle défend.

Innov'Enfance, fort d'une expérience de plus de trente ans, a tissé un partenariat important sur l'ensemble du territoire nordiste : une quinzaine de communes, la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et ses trois directions territoriales, les services du Département, la Maison Nord Solidarités, l'association COLLINE, le CRFPE, les nombreux lieux d'accueil de la Petite Enfance, les gestionnaires associatifs, et les CAMSP.

Comme chaque année, l'association Innov'Enfance, représentée par sa Présidente, sa Directrice ou sa Directrice adjointe, participe à de nombreuses rencontres avec les Communes et Communauté de communes (Elus, Direction Petite Enfance,...), la Caisse d'Allocations Familiales, le Département, les Réunions de parents, et de nombreux partenaires. Les Directrices de Crèches et les Animatrices des RPE participent également très régulièrement à des temps de réunion et de concertation avec les partenaires présents sur leur territoire.

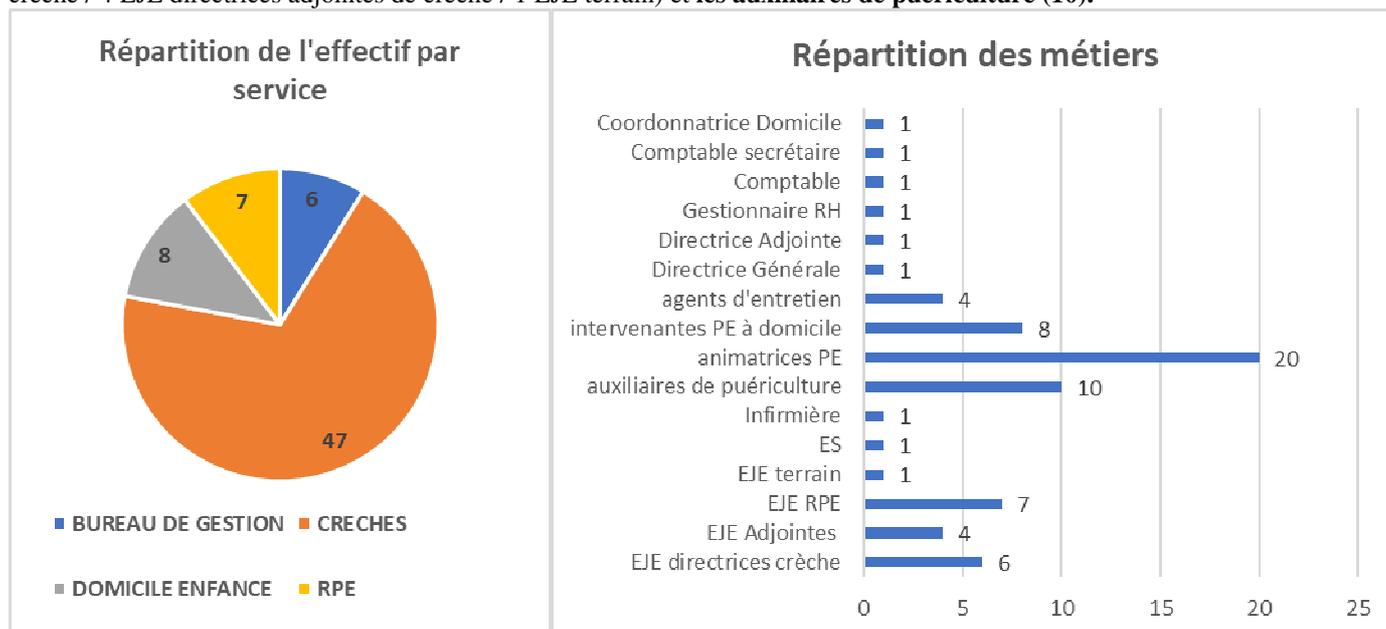
4- Les Ressources Humaines

1) L'effectif

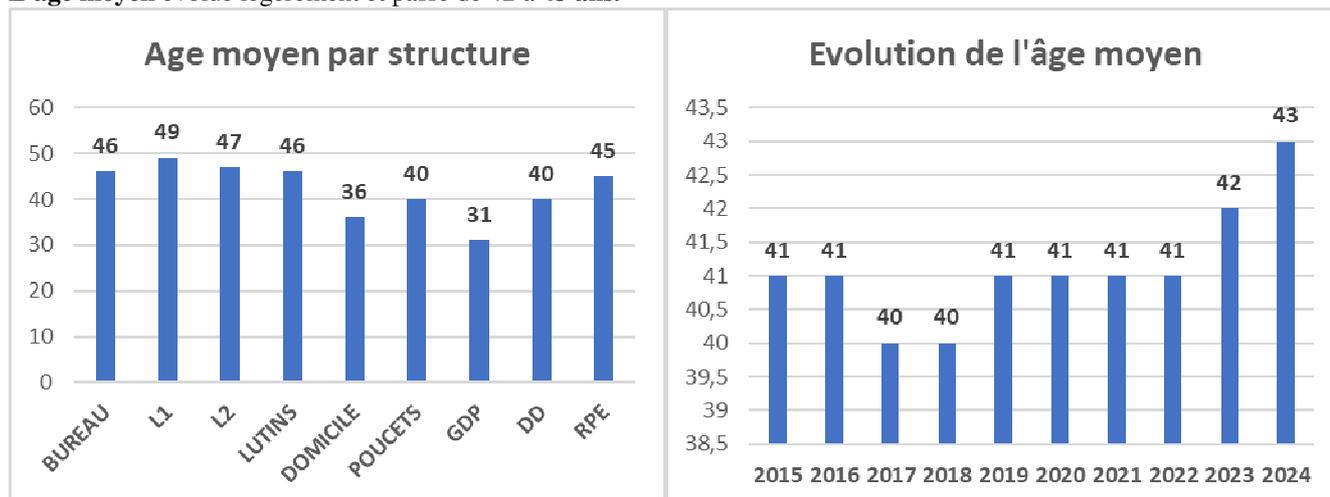
Au 31 décembre 2024, l'association comptait **68 salariés** répartis sur **14 services** différents, et un bureau de gestion constitué de 6 personnes, **soit 60 ETP** (équivalent temps plein) :

BUREAU DE GESTION <i>6 salariées</i>	Lille Coordination administrative, financière, pédagogique et RH
CRECHES <i>42 salariées</i>	La Luciole (Lille)
	La Luciole (Roubaix)
	Digue Dondaines (Lille)
	Les P'tits Poucets (Avelin)
	Les Lutins (Lille)
MICRO CRECHE – 5 salariées	Graine de PAM (Pont-à-Marcq)
RELAIS PETITE ENFANCE <i>7 salariées</i>	Wepp'iti (Herlies, Radinghem, Marquillies, Fromelles, Illies, Ennetières, Englos, Aubers)
	Am Stram G'Ram (Toufflers, Saily Lez Lannoy)
	RPEPC : 5 secteurs de la CCPC (Chemy, Gondecourt, Camphin-en-Carembault, Phalempin, Wahagnies / Avelin, Pont-à-Marcq, Auchy-les-Orchies, Coutiches, Bouvignies, Nomain, Aix, Landas, Saméon / Attiches, Mons-en-Pévèle, Bersée, Thumeries, Ostricourt / Wannehain, Bachy, Mouchin, Cappelle-en-Pévèle, Ennevelin / Orchies, Beuvry-la-Forêt / Cysoing, Louvil)
SERVICE DOMICIL'ENFANCE <i>8 salariées</i>	Gardes d'enfants à domicile (Lille & Roubaix)

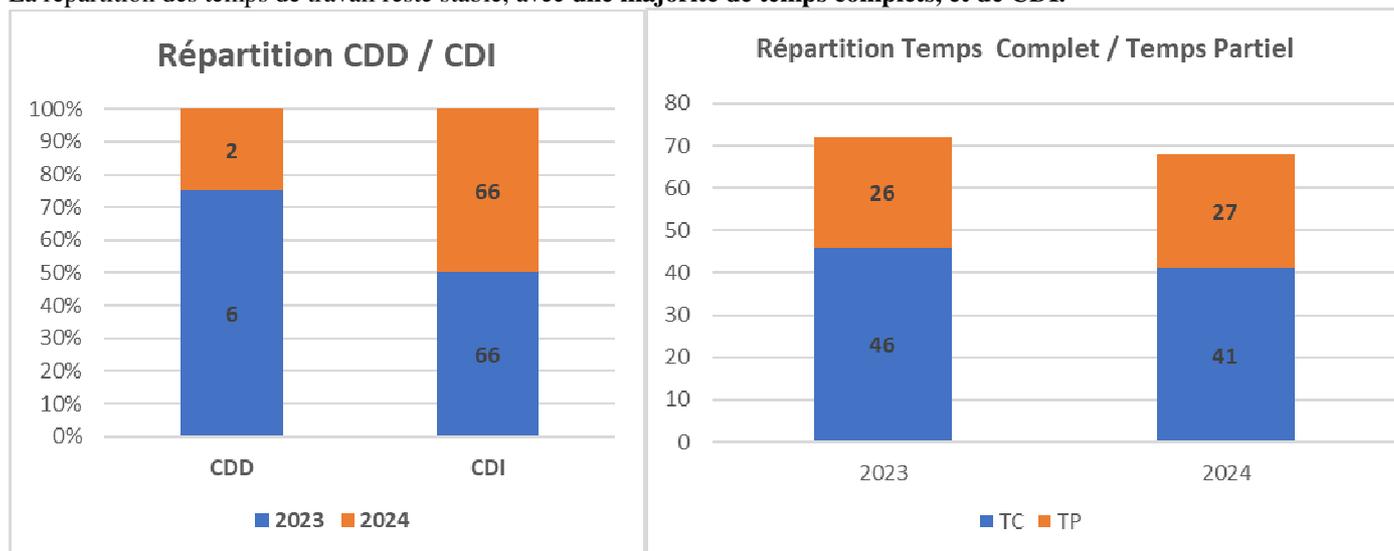
La répartition de l'effectif reste stable : la majorité de l'effectif travaille au sein des crèches (47 des 68 salariés), et les métiers les plus présents dans l'association sont **les animatrices Petite Enfance (20)**, **les EJE (18 – dont 7 animatrices de RPE / 6 EJE directrices de crèche / 4 EJE directrices adjointes de crèche / 1 EJE terrain)** et **les auxiliaires de puériculture (10)**.



L'âge moyen évolue légèrement et passe de 42 à 43 ans.



La répartition des temps de travail reste stable, avec **une majorité de temps complets, et de CDI.**



Répartition Homme/Femme : au 31 Décembre 2024, **l'effectif est à 100% féminin.** En effet, les formations Petite Enfance sont toujours peu fréquentées par des hommes, et les recrutements restent 100% féminins.

L'ensemble des structures continue d'accueillir des stagiaires masculins (en formation CAP Petite Enfance, ou EJE notamment), mais il reste toutefois difficile de diversifier les recrutements, dans un domaine encore très féminin.

2) le Bureau de gestion

Le Bureau de gestion, situé au 45, rue des stations à Lille, est composé de 6 personnes, et d'un Agent d'entretien qui partage son temps de travail entre deux structures lilloises de l'association et le Bureau de gestion.

Le Bureau de gestion regroupe la Direction Générale, le pôle RH, le pôle Comptabilité et le Secrétariat de l'association, et partage ses locaux avec le service Domicil'Enfance. Une personne du Bureau est spécialement détachée au service de garde à domicile : réception et analyse des demandes de chaque famille, et coordination du service (gestion du planning et relations avec les intervenantes à domicile, les familles, et les partenaires).

3) le recrutement

Comme chaque année, et malgré les difficultés de plus en plus importantes à recruter des profils diplômés et expérimentés, l'année 2024 a été riche en recrutements.

L'année 2024 a également vu la fermeture de la crèche Zébrions, qui a engendré des départs, mais aussi des repositionnements de salariées au sein de l'association, ainsi que l'ouverture de la micro-crèche Graine de Pam, pour laquelle une équipe de 5 professionnelles a été recrutée.

Le nombre de contrats établis sur l'année est stable par rapport à l'année précédente : **104 contrats établis** contre **106 en 2023**. De nombreux avenants ont également été établis pour des salariés à temps partiel qui ont pu également assurer des remplacements. Ces CDD ont permis de remplacer des arrêts maladie, des mi-temps thérapeutiques, des congés, ainsi que des congés maternité et parentaux.

Les remplacements ponctuels (arrêts maladie, journées enfant malade, formation, etc) ont également été assurés par les **salariées « itinérantes »**.

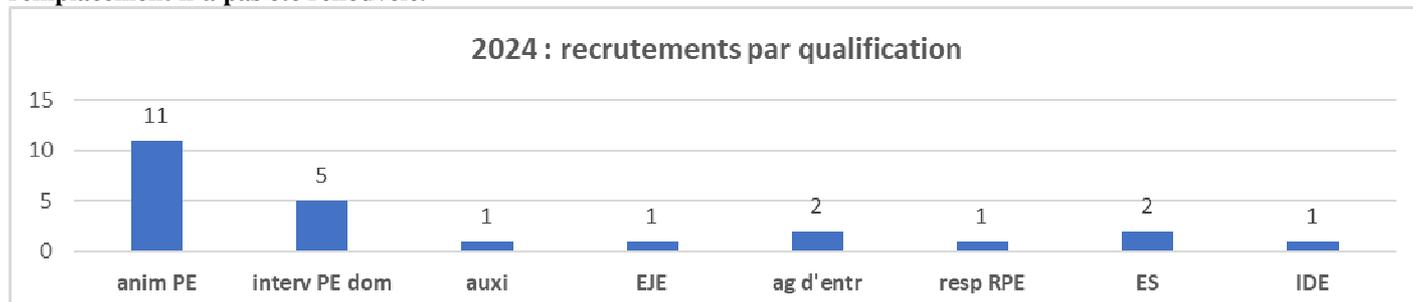
Ces **104 contrats** ont concerné **24 personnes** différentes (22 en 2023), ils ont été conclus pour remplacer les absences pour congé maternité, congé parental, et les nombreux arrêts maladie, ainsi que les départs (démission, inaptitude médicale, retraite, etc).

Sur ces 24 personnes :

- **16** ont occupé des **CDD**
- **8** ont été recrutées en **CDI** (**3 salariées** ont bénéficié d'un **CDI suite à un ou plusieurs CDD**).

Sur ces 24 personnes, **seules 2 étaient déjà connues de l'association** (renouvellement de CDD).

Il faut noter également qu'une **personne recrutée n'a pas pris son poste, une période d'essai n'a pas été validée, et un CDD de remplacement n'a pas été renouvelé.**



En raison de la fermeture de la crèche Zébrions à la fin de l'été 2024, les équipes ont connu des changements : en effet, l'objectif était de maintenir les emplois dans la mesure du possible.

Ainsi, sur l'équipe de 8 professionnelles :

- 3 salariées ont bénéficié d'une rupture conventionnelle
- 5 salariées ont pu être positionnées sur d'autres structures de l'association (avant ou après la fermeture)
- 1 salariée a vu son CDD se terminer

L'ouverture de la micro-crèche de Pont-à-Marcq en fin d'année a également permis le recrutement d'une équipe de 5 professionnelles :

- 4 recrutements à l'externe
- 1 recrutement en interne

Plusieurs salariées de l'association ont également pu bénéficier de la promotion interne durant l'année :

- 3 animatrices ont bénéficié d'un CDI après un ou plusieurs CDD
- 1 animatrice est passée d'un poste mixte (structure + itinérance) à un poste fixe sur 2 structures, puis un poste fixe dans une seule structure
- 1 animatrice a postulé en interne pour intégrer la nouvelle micro-crèche
- 1 animatrice a évolué vers un poste d'auxiliaire de puériculture après une VAE
- 5 salariées se sont vues proposer un repositionnement avant ou après la fermeture de la crèche Zébrions

L'association a également fait appel à une association d'insertion professionnelle lilloise pour remplacer les postes d'agent d'entretien de façon ponctuelle, en cas d'absence pour maladie ou congés payés.

4) Les IRP (Instances Représentatives du Personnel)

Le CSE (Comité social et Economique), mis en place fin 2019, est la nouvelle instance unique de représentation du personnel. Il a été créé dans le but de faciliter les négociations et d'avoir une vision d'ensemble sur un sujet donné, et de favoriser le dialogue social dans les TPE et les PME.

Les missions du CSE sont : la représentation des salariés, la mise en place d'actions sociales et culturelles (billetterie cinéma, théâtre, spectacles, parcs d'attractions, cartes cadeaux pour les fêtes de fin d'année, chèques vacances, chèques culture, organisation de repas rassemblant les salariés, etc...), la protection, la prévention de la santé physique et mentale et la sécurité des salariés, l'amélioration des conditions de travail, et veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires.

Le CSE est actuellement composé de **2 élus titulaires** (une représentant le collègue cadre, une le collègue non cadre), **et une élue suppléante** (collègue cadre).

Compte-tenu de l'effectif de l'association, le CSE devrait compter 8 élus (titulaires et suppléantes). Ce défaut de candidatures rend difficile le fonctionnement du CSE, l'ensemble des missions devant être géré par 3 élus uniquement.

5) la complémentaire santé

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, conformément à l'obligation légale, l'association a mis en place pour tous les salariés justifiant de 4 mois d'ancienneté, une couverture complémentaire santé collective et obligatoire. Au 1^{er} Janvier 2024, la complémentaire santé a été modifiée : nous sommes passés de la complémentaire santé SMH à Harmonie Mutuelle. Chaque salarié a le choix entre 3 options, l'employeur prenant en charge 60% de la cotisation « salarié isolé » du régime complémentaire minimal obligatoire. Pour les salariés ayant choisi des garanties supérieures, le différentiel de cotisation est à leur charge.

6) la formation

Cette année, **12 actions de formation financées par notre OPCO** ont pu être mises en place, représentant **843,5 heures de formation** pour un budget total de **17818,05€**.

Elles ont concerné 49 salariées :

- 22 salariés seniors (>45ans),
- 3 salariées en CDD,
- 46 salariées en CDI,
- 33 salariées à temps complet,
- 16 salariées à temps partiel.

Comme l'année précédente, la totalité des frais engagés n'a pas été prise en charge : pour toutes les formations, les salaires des remplaçantes ne sont plus pris en charge, ainsi que certains frais annexes (repas, transport, hébergement) ce qui représente un reste à charge pour l'association.

FORMATIONS AYANT BENEFICIE D'UN FINANCEMENT DIFFERENT		
toutes	Toutes les salariées	Formation évacuation / incendie / sécurité FINANCEMENT INNOV'ENFANCE
Les crèches	1 à 2 personnes / structure	Formation sur les bonnes pratiques d'hygiène / FORMATION DELIVREE PAR NOTRE FOURNISSEUR DE REPAS API
toutes	Toutes les salariées	Analyses de pratique professionnelle avec une psychologue
Bureau de gestion	Directrice adjointe	Formation CANVA
Les crèches	3 agents d'entretien	Formation « agent d'entretien en établissement d'accueil du jeune enfant »
Crèche	Infirmière RSAI	La posture du RSAI
Crèche	Directrice adjointe	Colloque « tous dehors, petits et grands »
Crèche	Directrice adjointe	Conférence sur la parentalité
toutes	3 directrices, 1 directrice adjointe & 1 animatrice	Salon petit 1
Crèche	Une directrice & une animatrice	Conférence « oralité » (ville de Roubaix)
crèche	Une directrice	Conférence sur la parentalité et le handicap (Roubaix)

Comme les années précédentes, les équipes d'Innov'Enfance ont également participé à la formation des élèves EJE du CRFPE (Centre Régional de Formation des Professionnels de la Petite Enfance). Toutes les structures ont également accueilli tout au long de l'année des stagiaires infirmiers, auxiliaires de puériculture, ainsi que des stagiaires CAP Petite Enfance.

7) les absences

Le taux d'absentéisme reste très important. On constate également une augmentation significative des mi-temps thérapeutiques, mais aussi des invalidités partielles, et des inaptitudes médicales.

Les principaux motifs d'absence sont la maladie, les congés maternités et les congés parentaux.

Domicil'Enfance est un **service de garde de dépannage et d'urgence au domicile des familles**.

Les interventions peuvent avoir lieu 7 jours/7 et 24h/24, tôt le matin, tard le soir, samedi, dimanche et jours fériés. Ce service bénéficie d'un Agrément Services à la Personne.

Sa mission : Domicil'Enfance répond aux problèmes de garde atypiques ou de dépannage, afin d'éviter des organisations précaires (horaires décalés et atypiques, prise en charge d'un enfant malade, reprise de formation professionnelle du parent, défaillance du mode de garde premier, relais dans l'attente d'une place en crèche ...). Ce service complète donc l'offre d'accueil existante pour les publics confrontés à une difficulté ponctuelle et à un besoin de garde temporaire. Il intervient en complémentarité des structures et services existants (collectif ou individuel) fonctionnant majoritairement en horaires de journée. Nous assurons d'ailleurs un relais avec les crèches d'Innov'Enfance, selon les possibilités, permettant aux familles d'avoir accès à un mode d'accueil en collectivité (de façon momentanée ou durable).

Domicil'Enfance s'efforce de faire de ces temps d'intervention des moments de partage, d'échanges et de dialogue avec l'enfant et sa famille, par le biais de diverses activités d'éveil et de la transmission de valeurs éducatives.

Domicil'Enfance est soutenu et financé par :

- La Ville de Lille
- La Ville de Roubaix
- La Caisse d'Allocations Familiales du Nord

NB : Depuis le 1er janvier 2024, le Département du Nord ne subventionne plus le service, ni le poste de Responsable technique de l'association, ce qui a eu un réel impact sur le fonctionnement de Domicil'Enfance (notamment avec la fin de l'accompagnement des familles qui dépendaient des MNS de Lille/Roubaix/Tourcoing).

Le service intervient donc au sein des familles lilloises et roubaisiennes. **Le nombre total d'heures d'intervention effectuées en 2024 est de 6657.25 heures. 91 familles ont pu bénéficier du service, représentant 1217 enfants gardés pour 142 enfants inscrits.**

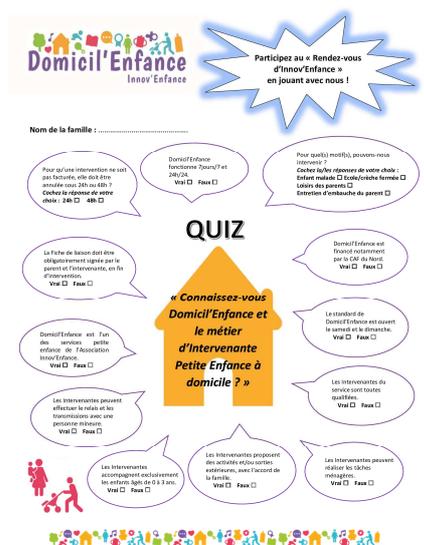
L'équipe : Les Intervenantes Petite enfance à domicile sont des **professionnelles de la Petite enfance qualifiées et formées** à « l'accueil à domicile ». Elles interviennent auprès d'enfants âgés de moins de 6 ans et accompagnent également la fratrie pour les familles ayant plusieurs enfants (l'âge des aînés peut dépasser 6 ans). L'équipe de Domicil'Enfance est aussi composée d'une **Responsable de service** de formation Educatrice de jeunes enfants et d'une **Coordonnatrice**.

2024, une année marquée par :

- La mise en place de différents ateliers éducatifs en lien avec le projet pédagogique « *Repensons l'accueil et l'accompagnement de notre public* ».
- L'organisation de séances de réunions/APP/formations (ex : Quels jeux à quels âges).
- Participation à la Journée Petite Enfance de la Ville de Roubaix en février.
- Action interservices à destination de notre public (familles adhérentes) : La valorisation des métiers de la petite enfance.
- Le maintien d'un partenariat fort avec les acteurs médicaux-sociaux, les MNS, les foyers d'accueil mère-enfant, les PMI, les associations/structures d'accueil, les écoles, et les services petite enfance (échanges téléphoniques, participation aux forums, présentation du service, orientation des familles...).

Perspectives 2025 :

- Programmation de temps de formation (La gestion des émotions du jeune enfant, Education bienveillante et limites éducatives).
- Projet pédagogique 2025-2026 : « *Développons le Vivre Ensemble* ».
- Réflexion globale sur l'activité du service (notamment suite aux difficultés rencontrées).





Présentation

La Luciole est une **Crèche avec une capacité d'accueil de 22 enfants**, située au 2 rue Ducourouble, à l'extrémité du quartier de Wazemmes à Lille. Nous sommes ouverts du **lundi au vendredi, de 8h à 18h30**.

En 2024, nous avons accueilli **54 familles, soit 57 enfants** (34 garçons et 23 filles) : 2 enfants nés en 2020, 15 enfants nés 2021, 17 enfants nés en 2022, 16 enfants nés en 2023, et 7 enfants nés en 2024.

Une année synonyme de nombreuses inscriptions (mais qui n'aboutissent pas toujours), des départs précoces à l'école maternelle, un nombre important d'accueil de bébés. Cela nous a donc amené à faire évoluer nos pratiques.

Partenaires

Nous poursuivons les différents partenariats avec la **Bibliothèque** ; une opportunité nous a été donnée de commencer un partenariat avec la **Pouponnière**, pour des temps d'accueil en Art plastique. Par ailleurs, nous travaillons toujours en lien avec la **PMI et les foyers d'accueil mère/enfants** situés à proximité.

Bilan du projet pédagogique 2023-2024 : « Accueille-moi tel que je suis »

Afin d'optimiser les transmissions autour d'anecdotes concrètes, de **valoriser les enfants dans leurs actions**, des photos sont régulièrement affichées. Le matériel utilisé est représenté en photos sur un tableau à l'accueil car on se rend compte que la plupart des parents voient essentiellement les temps de jeux libres durant leur temps de présence.

Le **Mur des Familles** a été une réussite ; les enfants s'approchent régulièrement, cela permet de faire du lien avec les parents en leur absence. Les enfants échangent aussi ensemble.

La mise en place de **pochettes souvenirs** avec les photos et quelques réalisations.

Nous avons réalisé **plusieurs temps forts**, autour de l'arbre à vœux en janvier, la Semaine Nationale de la Petite Enfance, un pique-nique familial avec la participation de 20 familles en juillet.

La Fête des Familles en juillet, la Semaine du goût en octobre, le spectacle de Noël ont rassemblé un grand nombre de familles, ces **temps conviviaux** ont enrichi nos échanges et participent à créer du lien.

L'**axe d'amélioration** principal est de recréer un **Comité de parents**.

L'**équipe a connu quelques mouvements en 2024** : l'année s'achève avec la composition suivante : **Juliette et Marie-Noëlle** (Educatrices de jeunes enfants, Directrice /Directrice Adjointe), **Anne et Magalie** (Auxiliaires de puériculture), **Tiphonie, Marie, Céline (Animatrices petite enfance)** et **Annie** (Agent d'entretien). L'ensemble de l'**équipe éducative** est désormais à **temps plein**, ce qui facilite le travail d'équipe

Pour concevoir et faire vivre nos différents projets, nous nous réunissons 1fois/mois. Des réunions flash peuvent aussi s'ajouter le midi pour évoquer des sujets organisationnels.

Nos projets 2025 :

Elaboration d'un nouveau projet pédagogique : nous ressentons le besoin de requestionner nos accueils, et cela dès le tout premier entretien, et d'apprendre à se connaître pour mieux se reconnaître.

La valorisation des compétences des professionnelles/des enfants/des parents sera mise en avant.





La Crèche La Luciole de Roubaix a été créée en 1992 dans le quartier Oran-Cartigny, au nord de Roubaix.

La structure est ouverte du **lundi au vendredi de 8h à 18h**, et a une **capacité d'accueil de 20 enfants**.

En 2024, **53 enfants** (29 filles et 24 garçons) ont fréquenté La Luciole (**46 familles** au total).

L'équipe de la Luciole de Roubaix est composée d'une Directrice et d'une Directrice Adjointe, Educatrices de jeunes enfants, de 2 Auxiliaires de puériculture, de 4 Animatrices petite enfance et d'un Agent d'entretien.

Le projet pédagogique 2023-2024 avait pour actions principales de repenser les **temps d'adaptation** et de réfléchir autour de la notion de « **professionnelle référente** ».

Une **observation d'équipe fine et attentive lors du premier temps d'adaptation** de l'enfant avec son parent est désormais de mise : quelle est la propension du parent à vouloir échanger, se livrer ? Quelle relation entretient-il avec son enfant (fusionnelle, détachée, dans le jeu, ...) ? L'enfant, le parent vont-ils spontanément vers une professionnelle en particulier ? Quelle professionnelle ressent un feeling pour cet enfant, cette famille ? Ces affinités ressenties sont-elles communes à la professionnelle et à la famille ? Nous déterminons alors un binôme de professionnelles référentes. **Les fiches adaptation recensant les habitudes de vie des enfants ont été retravaillées et étoffées**. Une des professionnelles référentes prend désormais le temps de se poser avec le parent afin de remplir cette fiche. La professionnelle référente est une ressource pour le parent et un repère pour l'enfant mais elle s'inscrit bien entendu dans une équipe, la finalité étant que l'enfant se sente en sécurité avec chacune des professionnelles.

Le groupe WhatsApp à destination exclusive des parents a perduré : nous avons observé l'effet de ce groupe sur plusieurs mamans effacées, isolées, voire méfiantes envers l'équipe : les autres mamans les ont mises en confiance, changeant littéralement leur comportement à notre égard. Elles se sont ouvertes, épanouies, et même, pour certaines, confiées sur leurs difficultés.

La participation parentale et les temps forts de l'année

- **Accueil café** proposé quotidiennement,
- **Présence des parents** en salle de jeux, lors d'ateliers (activités manuelles, jardinage, cuisine), et lors des anniversaires et temps festifs (carnaval, fêtes de fin d'année ...),
- **Le Rendez-vous d'Innov'Enfance** du 18 au 21 mars durant lequel de nombreuses actions ont été proposées aux familles : ateliers pâtisserie, nettoyage de la cour et plantations de fleurs apportées par les parents, ateliers manipulation, et échanges avec les familles sur leurs représentations des Métiers de la petite enfance, leurs connaissances de notre travail,
- **Fête de fin d'année fin juin** sous forme d'auberge espagnole à laquelle de nombreuses familles ont répondu présentes. A cette occasion, divers ateliers de kermesse ont permis aux familles de passer un moment convivial avec l'équipe. Ce temps festif s'est achevé par une danse préparée par les enfants et les professionnelles sur le thème du Roi Lion, pour le plus grand plaisir de tous,
- **Journée sans jouets** proposée grâce à du matériel de récupération collecté en amont (cartons, bouteilles vides, rouleaux type essuie-tout, ...),
- **Pique-nique familial au jardin chlorophylle**, précédé d'une promenade à la découverte des animaux du jardin, de la mare et de la flore environnante.



Perspectives 2025

Une **réflexion sur la cohérence éducative** parents-professionnelles, ainsi que **sur les transmissions** (notamment dans le cadre du projet pédagogique 2025-2026).



Crèche Zébrions

10-12 Bd Vauban à Lille

03.28.53.68.20

zebrions@innovenfance.org

Présentation

La Crèche **Zébrions**, ouverte en décembre 2006, était située dans le quartier Vauban Esquermes et avait une **capacité d'accueil de 25 places** dont **20 places pour les enfants des salariés du Groupe Malakoff Humanis** et **5 places pour les enfants lillois** résidant dans le quartier. Nous accueillions des **enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus**, avec une priorité donnée aux enfants non scolarisés. La structure était ouverte du **lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**.

L'année 2024 a été marquée par la **fermeture définitive de la Crèche le 31 août** (en raison du déménagement de l'entreprise Malakoff-Humanis).

De janvier à fin juillet, Zébrions a donc accueilli **36 familles soit 38 enfants**.

L'équipe

En 2024, **l'équipe pluridisciplinaire** de la Crèche était composée de 2 Educatrices de jeunes enfants, la Directrice et la Directrice adjointe, 2 Auxiliaires de puériculture, 4 Animatrices petite enfance.

Les **professionnelles itinérantes de l'Association** ont été aussi sollicitées (renfort sur le terrain dans l'accompagnement du jeune enfant) lors des absences des professionnelles.

Des **réunions d'équipe** mensuelles ont été organisées, afin d'évoquer les projets en cours et de dresser le bilan des actions réalisées. Deux séances **d'Analyse de la Pratique Professionnelle** ont été aussi proposées à l'équipe éducative.

De plus, la Direction d'Innov'Enfance a accompagné les salariées vers cette fermeture et a pu proposer à certaines d'entre elles des postes similaires dans d'autres crèches.

Le projet pédagogique 2023-2024 : « Repensons l'accueil et l'accompagnement de notre public »

Malgré l'annonce de la cessation de l'activité de la Crèche, l'équipe a pu mener des actions en direction des enfants et des parents. Elle a souhaité s'ouvrir et ouvrir les portes de la Crèche à **l'Art, la Culture et la Nature comme support à l'émerveillement**, mettre le verbe ACCUEILLIR en lettres capitales et bousculer délicatement l'ordinaire pour qu'il devienne Extra Ordinaire.

Voici quelques exemples des actions mises en place : La Chasse à l'œuf, le Nouvel an Chinois, la Fête de la musique, des ateliers d'expression corporelle, des ateliers d'inspiration Montessori menés par une Responsable RPE de l'Association, l'organisation d'une kermesse et d'un pique-nique avec les familles pour clôturer l'année ...

2024 fut aussi une année marquée par :

- L'action interservices « **Le Rendez-vous d'Innov'Enfance** » à destination de notre public (enfants et familles adhérentes) lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance : réflexion sur les représentations des Métiers de la petite enfance ;
- La participation à la **Journée pédagogique** commune à l'ensemble des salariées de l'Association en mars, avec notamment une réflexion sur l'Art de communiquer avec les parents ;
- L'organisation de **formations** pour les professionnelles : Accompagner la fonction parentale, Appréhender la fonction d'adjoint de direction en EAJE, Gestes de 1ers secours à l'enfant ...
- Le **lien tissé entre les différents services de l'association** afin de pouvoir échanger, se livrer, partager des temps communs de réflexion (journée pédagogique, rédaction de protocoles afin d'harmoniser les pratiques, projets communs...) ;
- Les **témoignages positifs des familles** (anciennes ou nouvelles) qui ont valorisé l'accompagnement proposé depuis toutes ces années. Ces signes de reconnaissance ont été reçus très positivement par l'équipe. D'ailleurs, rares sont les familles qui ont fait le choix de quitter Zébrions entre janvier et juillet.

« La Crèche Zébrions est un réel coup de cœur. Dès les premiers accueils de ma fille, les professionnels ont été à l'écoute et nous ont accompagnés avec beaucoup de bienveillance. Pour une jeune maman, je me suis sentie en sécurité et rassurée, car j'appréhendais énormément la crèche. Et ce fut une évidence pour nous de confier notre deuxième bébé. Du haut de ses 2 mois, il a été bien accueilli et accompagné tout le long de son adaptation. La douceur, la compréhension, la patience, la bienveillance, l'écoute sont les points forts de la Crèche Zébrions d'Innov'Enfance. »

Présentation

La **Crèche Digue Dondaines**, ouverte depuis décembre 2009, est située au cœur du quartier Saint-Maurice Pellevoisin à Lille. La structure est ouverte du **lundi au vendredi de 8h à 18h30** et a une **capacité d'accueil de 24 enfants** (dont 1 place éveil).

En 2024, la crèche Digue Dondaines a accueilli **48 familles et 56 enfants** (accueil régulier et occasionnel), 32 filles et 24 garçons.

L'équipe

En 2024, l'**équipe pluridisciplinaire** de la Crèche était composée de : 1 Directrice Educatrice de jeunes enfants, 1 Directrice Adjointe Educatrice de jeunes enfants, 1 Educatrice de jeunes enfants, 1 Infirmière qui est également Référente « Santé et Accueil inclusif » (RSAI) pour l'ensemble des Crèches de l'Association, 2 Auxiliaires de puériculture, 4 Animatrices petite enfance et 1 Agent d'entretien.

Le projet pédagogique 2023-2024 : « Des enfants et des adultes qui s'harmonisent, s'apaisent et s'épanouissent ensemble ! »

A Digue Dondaines, c'est au travers de l'**éveil à l'art, la culture et la nature** que nous avons souhaité repenser l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles pour recréer, renforcer le lien et les échanges avec notre public.

Notre projet a rythmé nos propositions éducatives et nos pratiques au tout au long de l'année en direction des enfants et des familles. En voici quelques exemples : l'**instauration de la sieste en extérieur**, des **séances de yoga** pour encourager l'union du corps et de l'esprit une fois par semaine...



Les points forts de 2024...

- Des **ateliers parents enfants** ont été proposés ainsi que des **accueils café** mensuels.
- La **Gazette de Digue Dondaines**, dans laquelle les professionnelles partagent aux familles les comptines, les livres « phare », les activités... des enfants.
- Le **self-service** pour le groupe des « grands » lors du repas le midi et au goûter.
- La **soirée ciné-soupe avec le film documentaire « Bébés »** à destination des familles le jeudi 14 mars.
- L'action inter-services « **Le Rendez-vous d'Innov'Enfance** », lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance 18 au 21 mars. La thématique retenue pour cette action était la suivante : Les représentations/la valorisation des Métiers de la petite enfance auprès de notre public (enfants, familles adhérentes, assistantes maternelles/gardes à domicile, parents employeurs).
- Le samedi 6 juillet, organisation de la **Fête des Familles**.
- Le mercredi 24 juillet, l'équipe a de nouveau proposé la **sieste en extérieur** aux enfants, ce fut un très bon moment. Notre espace extérieur est l'occasion pour les enfants de passer du temps dehors quotidiennement.
- Le jeudi 25 juillet, une **sortie familiale à la ferme pédagogique** de Lille a rassemblé l'ensemble des professionnelles et des familles. Pique-nique le midi dans le **parc Barberousse**.

Perspectives 2025

Notre **projet pédagogique 2025-2026** (commun à l'ensemble des structures de l'association) s'intitule : « Ensemble, prenons le temps de nous découvrir et de communiquer pour une meilleure cohérence éducative ».

Action phare : Parce que le livre est un outil favorisant la communication, les échanges, le partage, la découverte, nous proposerons aux familles une **sélection d'albums de littérature jeunesse à découvrir chez eux**, ainsi qu'un petit carnet pour y déposer leurs ressentis, les moments partagés avec leurs enfants autour de ce support. Ces livres voyageront de famille en famille.

Les Lutins sont ouverts depuis janvier 1995. La structure est implantée sur le **quartier Wazemmes de Lille**.

En réponse aux besoins des familles, l'année 2024 a été marquée par notre **ouverture en journée continue**, passant d'un fonctionnement « Halte-garderie » à un fonctionnement « Crèche ». Le service a gardé son amplitude horaire : **ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30**. La **capacité d'accueil est de 13 enfants**.

Privilégiant la mixité et la diversité culturelle et sociale, nous accueillons de nombreuses familles orientées par nos différents partenaires avec lesquels nous travaillons depuis plusieurs années, (structures de soins, services PMI de Wazemmes et Vauban...).

En 2024, 27 familles étaient inscrites, **32 enfants** ont été accueillis parmi lesquels 2 enfants en situation de handicap et 2 autres enfants ont été orientés vers un C.A.M.S.P en cours d'année.

L'équipe est actuellement composée d'1 Directrice, Educatrice de Jeunes Enfants, d'une Auxiliaire de Puériculture, de 3 Animatrices Petite Enfance, dont 1 à temps partiel et d'1 Agent d'Entretien.

Les points forts de l'année :

- La concrétisation de **notre projet d'ouverture en journée continue, le 8 janvier 2024**, avec le soutien de notre Association et celui de nos partenaires, la Ville de Lille, la CAF du Nord et le Département ;
- La **mobilisation de l'équipe** autour de ce projet ;
- La mixité de la population accueillie et la **participation parentale** beaucoup plus présentes au sein de la Crèche ;
- **Notre projet pédagogique** : en 2024 et dans la continuité de notre précédent projet : « Repensons l'accueil et l'accompagnement de notre public », les Lutins ont fait le choix d'utiliser **l'art, la culture, la nature, comme éléments fédérateurs de liens sociaux**. Nos actions ont été principalement orientées vers les **échanges et rencontres avec les familles** au sein de la Crèche, vers les **expériences en extérieur** afin d'observer l'Art dans la Nature ; nos objectifs étant de renforcer, recréer et enrichir le lien. Un ensemble d'actions ont été pensées et réfléchies pour notre public (enfants et familles) :



- Renouvellement de notre **convention avec la Maison St.Jean** (sorties dans leur parc tous les matins, pique-nique avec les familles, activités partagées parents/enfants/résidents et équipe de l'EHPAD).
- Des **ateliers d'éveil musical et artistiques** ont été animés tout au long de l'année.
- Du 18 au 21 mars, lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, nous avons proposé **le Rendez-vous d'Innov'Enfance**, avec pour objectif, de valoriser les Métiers de la petite enfance aux yeux de notre public : exposition photos, présentation des différents métiers, missions de l'équipe, comment notre public définit et perçoit notre quotidien au sein de la Crèche.
- Le 22 mars, lors de la **journée pédagogique** commune à l'ensemble des salariées de l'Association, nous avons assisté à un temps de formation sur l'art de communiquer avec les parents.



Nos perspectives 2025 :

En concertation avec les différents services d'Innov'Enfance, le thème retenu pour le projet pédagogique 2025/2026 sera : « **Développer le Vivre Ensemble : Apprenons à nous connaître, à nous respecter et inventons ensemble** ».

Ainsi, le projet des Lutins s'intitulera : « **Soyons curieux ! Partageons nos savoir-faire, enrichissons-nous** » !. Apprendre à nous découvrir ou à nous redécouvrir sera le fil conducteur dans les actions proposées.

L'année 2025 sera également l'occasion de **fêter les 30 ans d'existence des Lutins**.

Crèche ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h
Accueil de 16 enfants

L'équipe est composée de :
Aline LEMAIRE, Directrice EJE,
Perrine EMMANUELLI, Adjointe EJE,
Hélène HALOT, Auxiliaire de puériculture,
Karine DOBROWOLSKI et Caroline VACHET, Animatrices petite enfance.



En 2024, nous avons accueilli **35 enfants et 31 familles**. 30 enfants habitent Avelin ou ont un lien direct avec la commune. Beaucoup d'enfants ont bénéficié des 4 jours d'accueil. En septembre, nous avons accueilli 6 bébés de 3 à 6 mois.

Projet pédagogique 2023/2024 : « Accueil et moi aux P'tits Poucets ». Notre objectif : accompagner et accueillir chacun tel qu'il est pour qu'il se sente reconnu dans ce qu'il vit et ressent.

Jeudi des émotions

Accueil des bébés

Ateliers
Snoezelen

Soirée parentalité

Perspectives 2025 :

- **Projet pédagogique 2025 : « Main dans la main : découvrons le Vivre ensemble aux P'tits Poucets ».**
Observation Journées à thème Jeux collaboratifs
- Proposition d'une soirée à thème à destination des parents avec Anne Bénézech, psychomotricienne « Un temps pour toi, un temps pour moi, comment accorder nos rythmes ? »
- Réaménagement du jardin par la Mairie : mise aux normes de la clôture, diminution du jardin, et pose de vitrophanie...
- 20 ans des P'tits Poucets le 24 mai 2025

Des temps forts parents/enfants : des ateliers cuisine, notamment dans le cadre de la Semaine du goût et des anniversaires, le carnaval, les fêtes de fin d'année en juin et en décembre, des animations dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, ...

De nombreux partenariats : la PMI pour le suivi et l'accompagnement de certaines familles, le CMP de Pont à Marcq, le SSR pédiatrique Marc Sautelet de Villeneuve d'Ascq, le CAMSP de Loos pour l'accompagnement de deux enfants à besoins spécifiques. L'association Sourd Média nous aide également dans l'accompagnement d'une famille malentendante.

Relais Petite Enfance



2024 : Prendre le temps de s'émerveiller

8 communes partenaires

Herlies, Fromelles, Radinghem-En-Weppes, Illies, Aubers, Marquillies, Englos et Ennetières-En-Weppes

Les assistantes maternelles

- 74 assistantes maternelles agréées par la PMI
63 en activité

Les accueils collectifs

- 172 ateliers
129 enfants différents accueillis
41 AMA différentes
2 GAD différentes

Accompagnement à la professionnalisation

- Des soirées professionnelles :
La communication bienveillante (CNV),
Ecrire son projet d'accueil,
Les émotions,
Gestes et postures,
« Ces pleurs qui nous lient »,
Bain sonore par une sonothérapeute lors de la JNAM et Fabriquons un jeu
- 12 départs en formation :
« Recyclage SST »,
« Communication Interpersonnelle »,
« Un mot, un signe » niveau 2,
« Formation SST »

Valorisation et promotion du métier

- Création d'un flyer afin de promouvoir le métier,
Réunion d'information sur le métier pour France Travail d'Haubourdin,
Valorisation du métier lors du RDV d'Innov'Enfance.

Des ateliers en lien avec le projet pédagogique

- Atelier Rien
- Land Art Nature
- Jouer avec de la récup
- Peinture au chocolat
- Rencontre avec un lapin
- Plateaux sensoriels d'automne
- Sortie à la ferme de Laventie
- Les étangs à Aubers
- Camping d'Herlies

Les contacts

118 contacts de familles
117 contacts assistants maternels

Des partenariats multiples

- Poursuite du partenariat avec les médiathèques ainsi que l'EHPAD d'Herlies,
- Création de partenariat avec les associations sportives d'Herlies, Illies et Englos,
- Participation au Forum Petite Enfance d'Herlies,
- Participation aux forums des associations des communes de Fromelles, Radinghem-En-Weppes et Aubers.

2025 : Favorisons le Vivre Ensemble pour le bien-être de l'enfant



Am Stram G'ram

Communes de **Innov'Enfance**
Toufflers et de
Sailly-lez-Lannoy

Relais Petite Enfance

Cette année, nous avons eu à cœur de faire découvrir le RPE auprès d'un public plus large, grâce aux expositions sur la valorisation du métier d'Assistantes Maternelles qui ont pu avoir lieu en 2023 et en 2024 mais aussi grâce aux portes ouvertes et aux festivités de fin d'année.

2024 en chiffres

- 21 assistantes maternelles sur le territoire, 19 en activité, 14 fréquentent les ateliers, 17 utilisent le service ;
- 103 matinées d'accueil collectif organisées et 74 enfants différents accueillis sur l'année, 13 parents accueillis sur des activités au RPE ;
- 315 contacts (rdv, mails, tel) de familles et de professionnelles de l'accueil individuel ;
- 11 Assistantes Maternelles ont pu suivre 3 formations en présentiel et 1 Assistante Maternelle a pu suivre 2 formations en distanciel;
- 3 soirées thématiques rassemblant 8 Assistantes Maternelles ont été mises en place : Estime de soi et Snoezelen, Le sommeil de l'enfant et littérature jeunesse + support de comptine;
- 2 Salons de la Petite Enfance, 1 matinée portes ouvertes, 1 spectacle de Noël rassemblant les familles des deux communes;
- 1 séance de groupe d'échanges de pratiques professionnelles, animée avec Anne Bénézech;
- 35 rencontres professionnelles, 7 rencontres de partenaires et une formation pour la Responsable de Relais



Perspectives 2025 :

- Promouvoir le Vivre Ensemble et valoriser les compétences de chacun (projet pédagogique 2025-2026).
- La nature s'invitera au RPE à travers différentes actions.
- De plus, un livre jeunesse est en cours d'élaboration avec les Assistantes Maternelles du secteur.

Le Relais est un lieu : d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les familles, les enfants et les professionnels.

Mais aussi de professionnalisation des Assistant·e·s Maternel·le·s et d'éveil pour les enfants accueillis.

Le temps de travail de la Responsable de Relais est de 16.5h/se : Mardi, jeudi et vendredi matin, ainsi que le jeudi après midi. Les temps d'accueil collectif se déroulent de 9h à 11h.

RPE Pévèle Carembault - Secteur 1

Chemy, Gondecourt, Camphin-en-Carembault,
Phalempin, Wahagnies, La Neuville, Herrin

2024 en quelques chiffres ...

- 58 Assistantes Maternelles agréées PMI, dont 57 en activité.
- 32 Assistantes Maternelles fréquentent les ateliers d'éveil, 37 utilisent les services du Relais.
- Organisation de 158 ateliers d'éveil (dont 13 matinées psychomotricité et 3 ateliers à la Médiathèque).
- 47 contacts/demandes de familles différentes, 101 contacts/demandes d'Assistantes Maternelles (de 37 AMA différentes) : Rdv, mail, téléphone.

2024, c'est aussi

- Réalisation de 5 soirées thématiques à destination des Assistantes Maternelles (Emotions, CNV, Conférence, Cohésion d'équipe, Journal créatif). 18 d'entre elles y participent.
- Organisation de 2 temps forts sur l'année :
 - le Carnaval le 16 mars (14 AMA et 27 familles), avec le Secteur 2,
 - Le Spectacle de Noël (8AMA et 17 enfants).
- 2 temps de formation continue : 7 AMA sur les troubles de l'oralité et 5 AMA en Recyclage SST.
- Des partenariats : la PMI, le Collectif du Douaisis, le RAMEL, les organismes de formation, les intervenants divers, le Pôle Ressource Handicap.
- Rencontres avec les élus locaux enfin de présenter le service, le bilan de l'année écoulée, et d'ancrer de nouveau le Relais comme partenaire socio-éducatif local, renforcer le rôle d'observatoire.
- Des actions/ateliers en lien avec le projet pédagogique 2023-2024 « Repensons l'accueil et l'accompagnement de notre public (Enfants, parents, professionnels de la garde à domicile).
- Des actions « phares » : La Semaine Nationale de la Petite Enfance en mars, la Journée Nationale de l'Assistant Maternel autour du Jeu (avec l'Association « On fait un jeu »), Les 10 ans de la CCPC.

Les Perspectives 2025 :

- Mise en place du nouveau projet pédagogique 2025-2026 (Le Vivre Ensemble).
- Renouveler les temps forts.
- Valoriser les compétences des Assistantes Maternelles.

LE RELAIS PETITE ENFANCE PÉVÈLE CAREMBAULT

2024

SECTEUR 2 :

- 10 communes (Aix, Auchy, Avelin, Bouvignies, Coutiches, Landas, Mérignies, Nomain, Pont à Marcq, Saméon) et 8 lieux d'accueil différents.
- 120 assistantes maternelles dont 88 en activité..
- 55 fréquentent le RPE et 10 utilisent le service par téléphone ou email.
- 70 familles accompagnées ou renseignées.
- 6 assistantes maternelles en moyenne et 20 enfants accueillis à chaque animation.

CÔTÉ CULTUREL :

1 spectacle pour enfants présenté à Aix.
1 exposition photos à l'occasion des 10 ans de la CCPC.
La Journée Nationale des assistantes maternelles avec 17 participantes de ce secteur, animée par l'association « On fait un jeu ».

CÔTÉ ANIMATION :

214 séances au total dont 5 séances à Lambres lez Douai dans un véritable espace Snoezelen.

CÔTÉ FORMATION :

Les connaissances du cerveau de l'enfant.
Recyclage SST.

CÔTÉ NATURE :

1 sortie à la ferme pédagogique.
1 soirée sur les insectes avec une intervention de nature By Lo.

CÔTÉ PROFESSIONNALISATION :

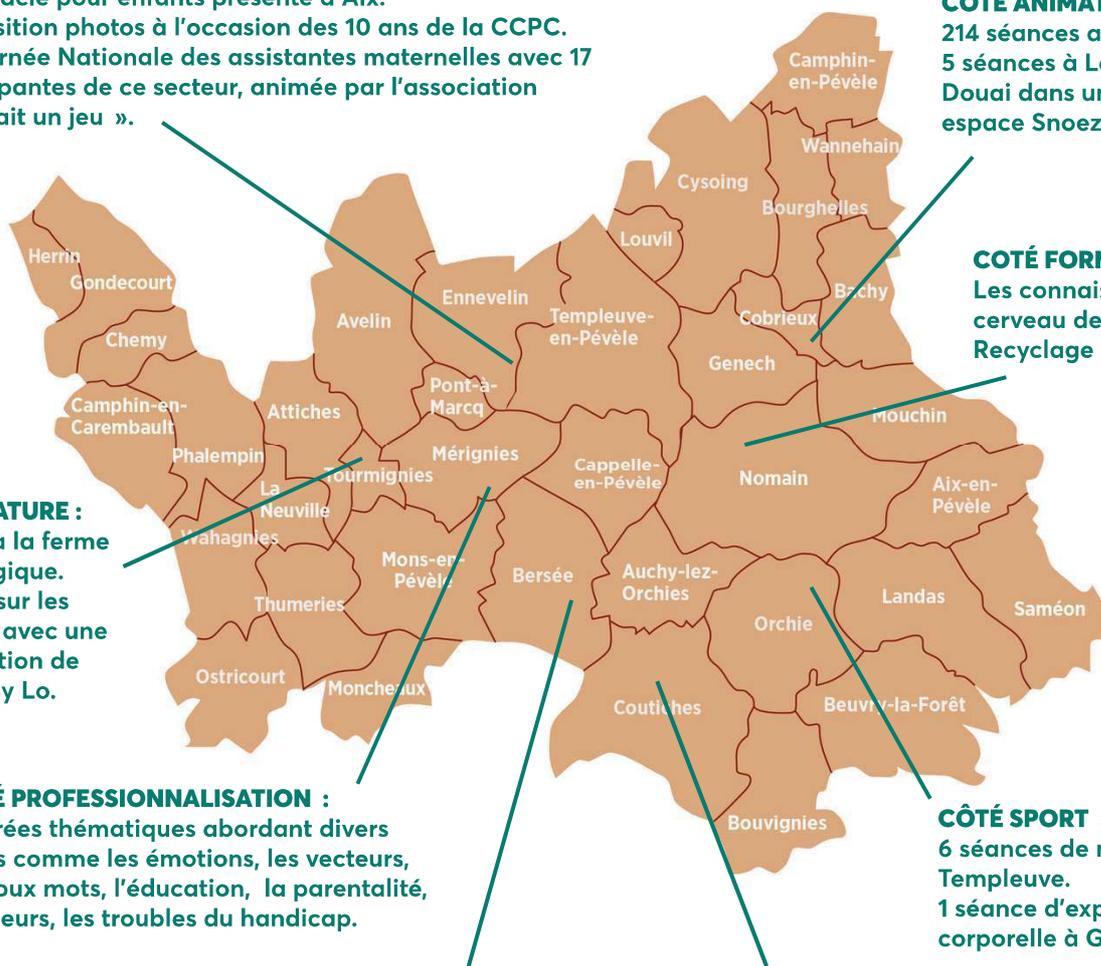
9 soirées thématiques abordant divers sujets comme les émotions, les vecteurs, les doux mots, l'éducation, la parentalité, les pleurs, les troubles du handicap.

MA SPÉCIFICITÉ :

60 interventions sur les 6 différents EAJE d'Innov' Enfance pour proposer aux enfants, en individuel, des activités éducatives.

CÔTÉ ART :

1 soirée pour fabriquer un jeu.
1 soirée pour découvrir des albums jeunesse « bébé lecteur ».
1 Ciné-soupe sur le thème « Pas comme les autres ».



Objectif 2025 : notre projet pédagogique portera sur le « Bien Vivre E-nsemble »

RPE Pévèle Carembault - Secteur 3

Attiches, Bersée, Moncheaux, Mons en Pévèle, Ostricourt, Thumeries, Tourmignies



98 Assistantes Maternelles en activité en 2024 dont 96 sont en lien avec le Relais.

En lien notamment avec le projet pédagogique du Relais, différentes actions ont été menées :

- **150 temps d'éveil** ayant profité à **44 Assistantes Maternelles, 1 garde à domicile et 136 enfants** différents.
- Des **thématiques variées** en lien avec le projet pédagogique : sorties en nature et forêt et dans des lieux culturels.
- Sorties au Musée des Beaux-Arts (1 2 3 couleurs), à la Ferme, animation en forêt de Marchiennes, yoga des petits
- Première kermesse du Relais.
- **Partenariat** avec le Pôle Ressource Handicap (formation en soirée), Ecole de Mons, Centre sociale et PMI (Octobre rose).
- 4 temps de **formation continue** (Sauveteur Secouriste, Livret d'accueil, Accompagner la parentalité, Bébé signes).
- **Semaine de la Petite Enfance** (14 familles ont participé), **Journée Nationale de l'Assistant Maternel** autour du Jeu, Les **10 ans de la CCPC**.

Au niveau administratif :

- **493 demandes** (224 ass. maternelles, 107 parents,) représentant 391 appels et mails, 41 rdv physiques pour accompagner les familles, assistantes maternelles, autres...
- **Rencontres avec les élus locaux** enfin de présenter le service, le bilan de l'année écoulée, et d'ancrer de nouveau le Relais comme **partenaire socio-éducatif local**, renforcer le rôle d'observatoire ;
- **Echanges réguliers avec les puéricultrices de PMI**, et accompagnement renforcé des nouvelles assistantes maternelles ;
- Mailing d'informations réguliers (veille juridique notamment en lien avec le Département), et de posture professionnelle.

Les Perspectives 2025 :

- Mise en place du nouveau projet pédagogique 2025-2026 (Le Vivre Ensemble),
- Intensifier la formation continue,
- Trouver de nouvelles sorties et découvertes,
- Multiplier le partenariat.

RPE Pévèle Carembault - Secteur 4

Bachy, Bourghelles, Cobrieux, Camphin-en-Pévèle, Cappelle-en-Pévèle, Ennevelin, Genech, Mouchin et Wannehain



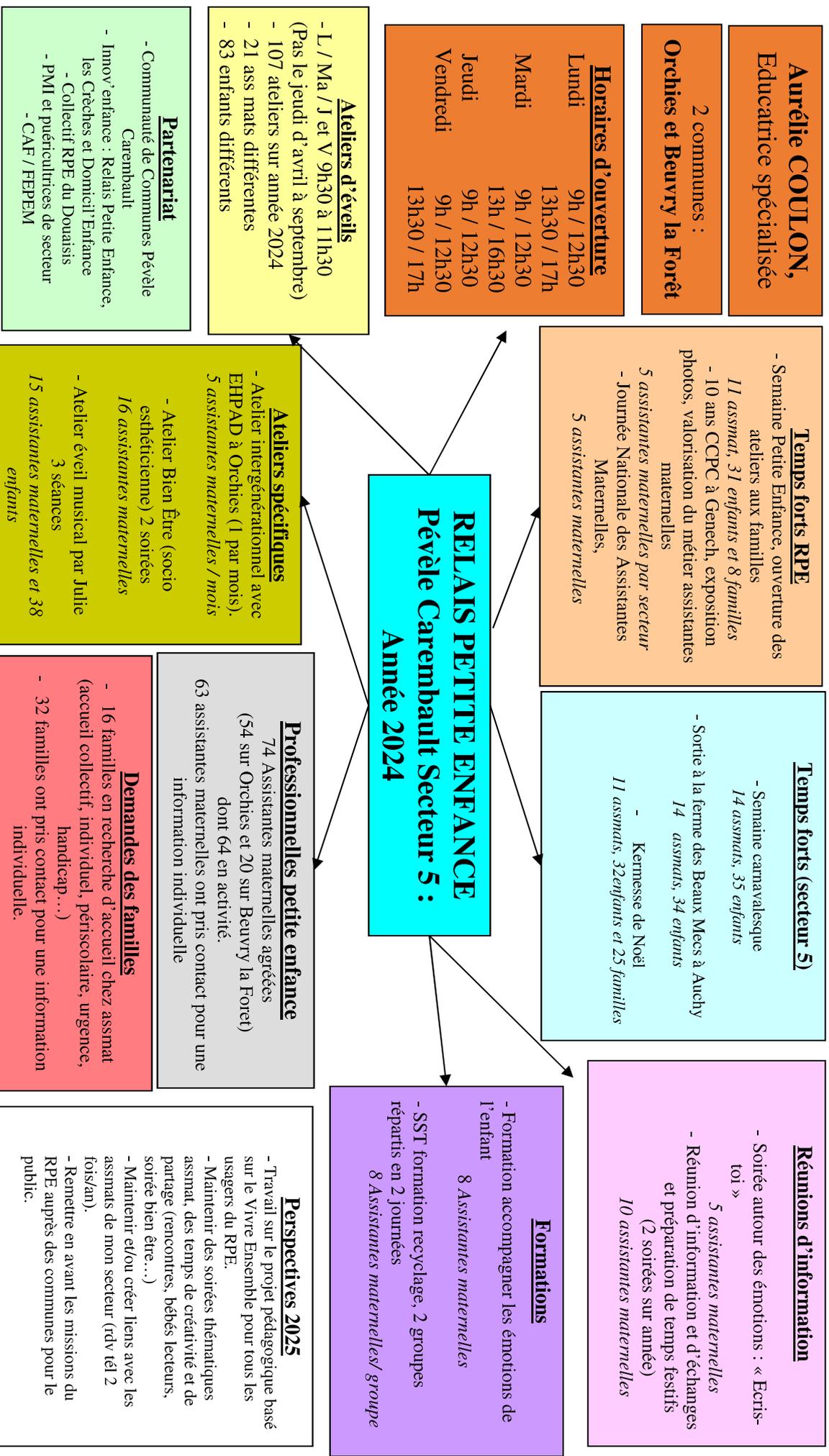
**73 Assistants Maternels dont 63 utilisent les services du Relais
139 ateliers tenus avec 45 enfants et 31 Assistants Maternels différents**

2024 en résumé :

- Création d'un deuxième Groupe de paroles (4 séances pour 12 participants différents),
- La Journée Nationale de l'Assistant Maternel autour du Jeu, en novembre,
- Réunions de sensibilisation avec le Pôle Ressource Handicap sur la « Parentalité Bousculée » et le « Dépistage des troubles Neurodéveloppementaux »,
- Dans le cadre du projet pédagogique : Sortie au Musée des Beaux-Arts pour l'exposition « 1,2,3 Couleurs » et escapade à la ferme pédagogique, en Forêt avec « Dehors j'adore », divers balades contées ou animées...,
- Partenariat assidu avec la Crèche les Jeunes Pousses (grand parcours moteur, atelier sensoriel, ...) sur Wannehain et une participation au Week-end sportif de Cappelle en Pévèle avec un Espace moteur ouvert aux familles,
- Formations organisées pour 10 professionnels sur « Soutenir la parentalité » et « Bébé signés »,
- Rencontre avec les communes et les puéricultrices de secteur,
- Participation aux 10 ans de la Pévèle Carembault : au programme, des lectures animées et exposition « Paroles des Assistantes Maternelles » sur leur métier,
- Participation aux réunions d'information à destination des futures Assistantes Maternelles agréées, avec le Département et l'IRTS,
- Journée pique-nique, un comité Petit Lecteur, la Semaine de la Petite enfance, Fête de la musique (avec Cysoing), Lecture collective à la médiathèque de Mouchin,
- Premier Noël Animé avec le secteur de Cysoing avec 21 familles accueillies,
- 14 séances de Lecture animée avec le Secteur de Templeuve avec 39 Assistants Maternels et 107 enfants différents.

Permanence administrative : 424 demandes, 44 familles accompagnées, 195 demandes faites par les Assistantes Maternelles, 144 correspondances avec les différents partenaires.

Perspectives 2025 : Fusionner les deux Groupes de paroles, mettre en place une formation continue pendant le temps de travail des Assistantes Maternelles, renouveler le décloisonnement dans les écoles de Mouchin, élaborer des actions sur le Vivre Ensemble (Projet pédagogique 2025-2026) et valoriser l'attractivité du métier d'Assistant Maternel.





Innov'Enfance
Communes de
Cysoing et Louvil

**Pévèle
Carembault**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RPE Pévèle Carembault Secteur 6

Durant l'année 2024, le RPE secteur 6 s'est associé au secteur 4 afin de proposer des temps forts comme la fête de la musique ou le spectacle de fin d'année. Nous avons continué à rendre visite à nos aînés et créé du lien avec la médiathèque de Cysoing. Les Assistantes Maternelles ont pu bénéficier de formations et réunions thématiques tout au long de l'année.



2024 en chiffres

- 30 assistantes maternelles sur le territoire, 27 en activité, 14 fréquentent les ateliers, 17 utilisent le service ;
- 65 matinées d'accueil collectif organisées et 68 enfants différents accueillis sur l'année, 4 parents accueillis sur des activités au RPE ;
- 214 contacts (rdv, mails, tel) de familles et de professionnelles de l'accueil individuel ;
- 5 Assistantes Maternelles ont pu suivre 2 formations en présentiel ;
- 2 soirées thématiques ont été mises en place : Estime de soi et Snoezelen et le Pôle Ressource Handicap (Dépistage précoce des troubles neurodéveloppementaux) ;
- Nous avons fêté les 10 ans de la Pévèle Carembault, 1 soirée jeux pour la journée Nationale des Assistants Maternels, 1 spectacle de Noël, une fête de la musique et une sortie à la ferme pédagogique ;
- 1 séance de groupe d'échanges de pratiques professionnelles, animée avec Anne Bénézech.



Perspectives 2025 : Recréer une dynamique au sein du Relais en donnant envie aux professionnels de participer aux différents temps d'accueil, réunions ou formations. Cela passera par la valorisation de leurs compétences et la proposition de nouvelles thématiques et partenariats.

Nous porterons le projet pédagogique 2025-2026 en favorisant le Vivre Ensemble.

Le Relais est un lieu : d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les familles, les enfants et les professionnels.

Mais aussi de professionnalisation des Assistantes Maternelles et d'éveil pour les enfants accueillis.

Le temps de travail de la Responsable de Relais est de 12.50h/se : Lundi et Mercredi matin, ainsi que le lundi après midi. Les temps d'accueil collectif se déroulent de 9h à 11h.

INNOV'ENFANCE

Le rapport financier – exercice 2024

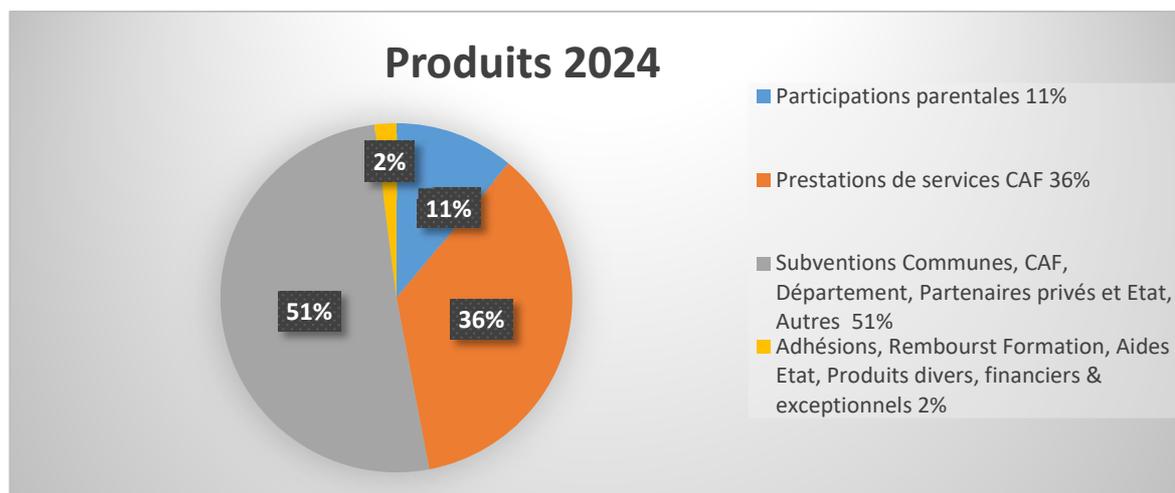
I – COMPTE DE RESULTAT

A – LES PRODUITS

Les produits de l'exercice 2024 s'élèvent à 2 855 202€ contre 2 874 592€ l'exercice précédent, soit une baisse de 1% entre ces deux années.

Les produits se décomposent de la manière suivante :

	2024	2023	Progression
Produits d'exploitation des activités (Prestations CAF et participations parentales)	1 355 066	1 404 814	- 3.54%
Produits - hors activités (Formations, adhésions, produits financiers, exceptionnels)	53 818	87 748	- 38.67 %
Subventions (Communes, CAF, Département, Privés, Etat)	1 446 318	1 382 030	+ 4.65%
	-----	-----	
	2 855 202	2 874 592	- 0.7%



Produits d'exploitation d'activité:

L'activité réelle globale d'accueil des Crèches qui avait légèrement augmenté entre 2022 et 2023 enregistre une baisse entre 2023 et 2024. Cette baisse est principalement justifiée par la fermeture de la Crèche Zébrions (Crèche du Groupe Malakoff Humanis). L'activité des autres structures d'accueil est stable. Nous notons toutefois des changements notables dans les pratiques d'inscription des familles (télétravail, temps partiel, annulations, ...). Cette baisse d'activité, atténuée par la revalorisation de la PS CAF, a contribué à baisser le montant global des facturations familles et des prestations de services CAF.

Produits d'exploitation – hors activité : Le nombre d'adhérents des structures d'accueil et de Domicil'Enfance a baissé (179 familles adhérentes en 2024 contre 220 en 2023). Cette évolution est justifiée, d'une part, par le fait que les familles plébiscitent des temps d'accueil plus longs et se détournent des temps d'accueil occasionnels de type « halte-garderie », d'autre part, par la fermeture de la Crèche Zébrions (pas d'adhésions en septembre 2024).

Subventions d'exploitation : Les subventions de fonctionnement communales et CAF sont en augmentation par rapport à 2023. Cette situation s'explique, principalement, par l'octroi par la CAF d'une subvention exceptionnelle ayant pour but de soutenir les gestionnaires appliquant la Nouvelle politique salariale de la Branche ELISFA (uniquement sur les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants). La CNAF, alertée par l'incidence financière de cette Nouvelle politique salariale sur les structures gestionnaires, avait voté en avril 2024 des nouveaux financements (le bonus attractivité), dans le but de soutenir la revalorisation des salaires des personnels de Crèches. De nouvelles enveloppes financières CAF ont également été votées concernant le financement des journées pédagogiques et des heures de préparation à l'accueil de chaque enfant (temps de concertation).

Le bénéfice du Bonus Attractivité CAF a permis d'absorber une partie de l'augmentation des charges de personnel liée à l'impact financier de la révision des systèmes de classification et de rémunération de l'ensemble de nos salariées.

Par ailleurs, le Département du Nord n'a pas reconduit la subvention de fonctionnement annuelle qui permettait de couvrir une partie du coût du poste de responsable technique et de financer des heures d'intervention au domicile des familles suivies par les Services sociaux du Département.

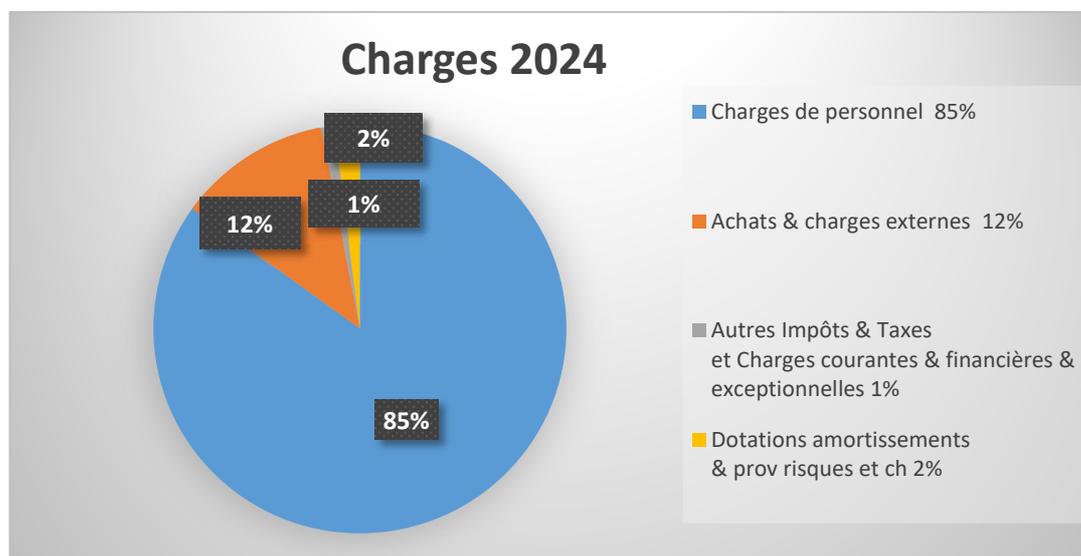
Enfin, concernant la Crèche La Luciole, la Ville de Roubaix avait fortement réduit le montant de la subvention de fonctionnement 2023 octroyée (baisse de 20% entre 2022 et 2023). La légère revalorisation constatée entre 2023 et 2024 ne permet pas de couvrir le déficit dégagé sur cette structure.

B - LES CHARGES

Les charges de l'exercice 2024 s'élèvent à 2 976 216€ contre 2 787 232€ l'exercice précédent, soit une augmentation de près de 7%. Comme les années précédentes, la masse salariale, premier poste de dépenses, correspond à plus de 85 % du budget de l'association.

Les charges se décomposent de la manière suivante :

	2024	2023	Progression
Achats et charges externes	358 025	405 833	- 11.78%
Charges de personnel	2 531 023	2 301 898	+ 9.95%
Autres impôts & taxes	9 246	11 962	- 22.71%
Charges de gestion courante	460	12	Non significatif
Charges financières	2 920	3 384	- 17.02%
Charges exceptionnelles	5 329	18 382	x 37.33
Dotation aux amortissements & provisions	69 213	45 762	- 51.25%
	-----	-----	
	2 976 216	2 787 232	+ 6.78 %



Achats et charges externes : Les postes d'Achats et charges externes ont été maîtrisés et ont globalement diminué entre 2023 et 2024. Les consommations de fluides constituent le poste d'achats qui connaît la plus forte baisse en 2024 (suite à une envolée des prix de l'électricité : + 65% entre 2022 et 2023). Le poste Fournitures alimentaires, poste le plus important après les charges de personnel, augmente d'année en année.

Le poste Fournitures d'entretien est stable et correspond à notre démarche de fabrication et d'utilisation de produits et matériel d'entretien naturels engagée depuis plusieurs années. Les postes Maintenance informatique, Assurances et Entretien & réparations sont relativement stables.

Charges de personnel : L'évolution significative des charges de personnel s'explique, d'une part, par la mise en œuvre de la Nouvelle politique salariale de la Branche professionnelle ELISFA, impliquant une révision en interne des systèmes de classification et de rémunération, et la revalorisation des rémunérations des salariées de l'ensemble de nos structures et services, d'autre part, par plusieurs procédures de licenciement pour inaptitudes prononcées par la Médecine du travail et ruptures de contrat liées à la fermeture de la Crèche Zébrions.

Par ailleurs, le surcoût généré par le recours aux CDD, en raison du fort taux d'absentéisme constaté tout au long de l'année, pèse toujours sur les comptes.

Charges financières et exceptionnelles : Ces charges correspondent principalement à une baisse progressive des intérêts sur emprunts, à des régularisations de prestations de service et à des créances irrécouvrables.

CONCLUSION CONCERNANT LE COMPTE DE RESULTAT

Il ressort pour l'exercice 2024 un déficit de 121 014€ contre un excédent de 87 359€ sur l'exercice 2023. Le déficit représente 4% du montant des produits de fonctionnement de l'Association.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter ce résultat dans le compte de Report à nouveau de l'Association.

Le montant du Budget prévisionnel 2025, arrêté par le Conseil d'administration, s'élève à 2 966 297€. Le total des produits prévisionnels s'élève à 2 879 671€. Le budget global annuel 2025 affiche un déficit prévisionnel de 87K€. Ce déficit prévisionnel 2025 est principalement dû à l'incidence de la non-reconduction de la subvention de fonctionnement du Département du Nord, impactant le Bureau de gestion et le Service Domicil'Enfance, ainsi qu'à l'incidence, sur la Crèche La Luciole de Roubaix, de la baisse du financement Ville opérée depuis 2023.

II – LE BILAN

Le total du bilan est arrêté à 1 601 983€ contre 1 828 572€ en 2023, soit une augmentation de 4.28%.

A - L'ACTIF

Le détail des postes de l'actif s'établit de la manière suivante :

	2024	2023	Progression
Immobilisations nettes	441 534	446 176	- 1.04 %
Créances	680 328	737 594	- 7.76 %
Trésorerie	477 557	638 518	- 25.21 %
Charges constatées d'avance	2 564	6 284	- 59.20 %
	-----	-----	
	1 601 983	1 828 572	- 12.39 %

L'actif connaît une évolution notable.

Les immobilisations ont peu évolué et s'amortissent, d'où la baisse naturelle et relative. A noter que le matériel/mobilier de LA Crèche Zébrions a été donné, mis au rebut ou réaffecté sur les structures/services, ainsi que sur la nouvelle Micro-Crèche Graine de PAM.

Au 31/12/2024, les soldes de PS CAF à recevoir sont moins élevés en raison de la fermeture de Zébrions. Les soldes de subventions à recevoir sont toujours élevés à la clôture de l'exercice.

La variation de Trésorerie s'explique, principalement, par la fermeture de Zébrions, par la non-reconduction de la subvention du Département, et par les charges de personnel exceptionnelles versées en 2024.

B - LE PASSIF

Le détail des postes de passif s'établit de la manière suivante :

	2024	2023	Progression
Fonds propres, fonds associatifs, subventions d'investissement, provisions pour R&Ch	921 305	1 024 645	- 10.09%
Dettes financières	119 643	147 041	- 18.63%
Dettes fournisseurs, fiscales et sociales, autres	561 035	656 886	- 14.59 %
Produits constatés d'avance	0	0	
	-----	-----	
	1 601 983	1 828 572	- 12.39%

Les fonds propres de l'association baissent en raison du déficit réalisé sur l'année.

L'amortissement des Subventions d'investissement (11.6K€) accentue l'incidence du résultat déficitaire sur le total des fonds propres.

La diminution des Dettes financières est due à l'apurement du poste « Emprunts & dettes auprès des Etablissements de crédit », deux emprunts ayant été conclus pour le financement d'un investissement immobilier et de travaux en 2013. Un emprunt reste en cours au 31/12/2024.

Les Dettes fournisseurs et Dettes fiscales & sociales étaient en légère augmentation à la fin de l'exercice 2023 en raison de provisions exceptionnelles comptabilisées en faveur des salariés et de subventions importantes à reverser à la CAF ou à certaines communes, ce qui n'est pas le cas au 31/12/2024.

CONCLUSION GENERALE

L'association dégage un résultat déficitaire de façon globale sur son activité 2024. Certaines structures ou services sont déficitaires, d'autres sont excédentaires. L'Association doit mettre en œuvre sa capacité à gérer les turbulences sans perdre en solidité financière. Il est à noter que les responsables de services et de structures d'accueil ont maintenu, en 2024, leurs efforts de gestion dans un contexte toujours compliqué pour l'organisation des accueils et des équipes.

L'analyse des comptes de l'association montre que la masse salariale constitue le poste le plus important de l'association et représente 85% du montant total des charges. Il est important de rappeler que la gestion des Ressources humaines est complexe, notamment au regard du fort absentéisme constaté dans les équipes et des difficultés de recrutement sur notre territoire, sur, désormais, tous les métiers présents dans l'Association.

On peut souligner la stabilité générale de la structure financière de l'Association.

Le montant des fonds propres de l'association et cette stabilité générale permettent de conserver un certain équilibre et de faire face aux réalités et aux incertitudes concernant, d'une part, l'octroi de certaines subventions, d'autre part, les délais de paiement des prestations de services et de certaines subventions qui restent toujours très longs avec certains partenaires.

De façon à conserver cette solidité financière, la mise en œuvre des projets doit continuer à tenir compte de la réalité financière de l'association. Il convient de rester vigilant sur la capacité de l'association à mettre en œuvre les actions proposées, notamment au regard de l'évolution des politiques publiques.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

L'Association a estimé, à la date d'arrêt des comptes, qu'aucune situation relevant d'un évènement post-clôture n'était constatée en lien avec une situation existante au 31 décembre 2024.

Par conséquent, l'Association n'a procédé à aucun ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2024.

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE
Siret : 348 753 377 00087
Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

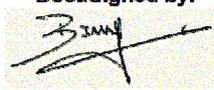
1

Conventions conclues au cours d'exercices précédents et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de Commerce.

DocuSigned by:

F4B896C6990B413...

Fait à Aubenas, le 5 mai 2025
Le Commissaire aux comptes **SORGEAUDIT**
REPRESENTE PAR BENJAMIN BRUNY



Rapport du Commissaire aux comptes

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE
45, rue des stations
59000 LILLE

Exercice clos le 31 décembre 2024



Table des matières

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels	2
I. Opinion sur les comptes annuels	2
II. Fondement de l'opinion.....	2
III. Justification des appréciations.....	3
États financiers	6



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Association INNOV'ENFANCE
Siret : 348 753 377 00087
Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux sociétaires,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INNOV ENFANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association INNOV ENFANCE à la fin de cet exercice.

2

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne :

- L'utilisation des fonds reçus conformément aux conventions et à l'objet de l'association,
- Les assertions relatives à la comptabilisation des charges d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière de l'association et les comptes annuels.

3

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

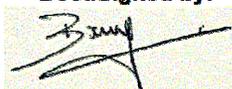
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DocuSigned by:

F4B890C0990B413...

Fait à Lachapelle sous Aubenas
Le 5 mai 2025

Le commissaire aux comptes **SORGEC AUDIT**
Représenté par Benjamin BRUNY



États financiers

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE
45, rue des stations
59000 LILLE

6

Exercice clos le 31 décembre 2024

INNOV'ENFANCE
45, rue des Stations
59000 LILLE
N° Siret 348753377

BILAN

du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

ACTIF	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023		PASSIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
	BRUT	AMORT PROV	NET	NET			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 877,34	6 252,29	2 625,05	0,05	FONDS PROPRES	880 136,99	792 778,20
Concessions Brevets Droits Similaires					AUTRES RESERVES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	492 001,00	217 983,50	274 017,50	288 597,50	REPORT A NOUVEAU	61 711,65	61 711,65
Constructions	717 499,40	596 755,52	120 743,88	135 320,98	RESULTAT DE L'EXERCICE	-	87 358,79
Agencement Installations	171 232,78	144 713,26	26 519,52	10 149,22			
Installations techniques, Matériel et Outillage	33 054,41	33 054,38	0	0			
Matériel de transport	31 196,02	23 715,73	7 480,29	2 281,06			
Mobilier et Matériel de Bureau			-	-			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 359,97		4 359,97	4 143,99	Subventions d'investissement	74 655,84	82 796,09
Dépôts et Cautionnements	5 787,33		5 787,33	5 683,38	Fonds Dédies sur Subv de Fonctionnement		
Autres Titres Immobilisés							
TOTAL	1 464 008,25	1 022 474,68	441 533,57	446 176,21	PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	25 814,41	-
STOCKS ET TRAVAUX EN COURS					TOTAL	921 304,70	1 024 644,73
CREANCES	1 611,67		1 611,67	4 249,82	DETTES	118 295,40	145 690,07
Usagers et Comptes Rattachés	24 764,85		24 764,85	14 762,29	Emprunts & dettes auprès des éts de crédit	1 347,78	1 351,13
Autres créances	268 629,00		268 629,00	305 761,37	Dettes Financières Diverses	1 049,42	111,61
Prestations à recevoir	385 322,22		385 322,22	412 820,89	Usagers et Comptes Rattachés	66 366,02	68 170,14
Subventions à Recevoir					Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	485 968,54	505 499,60
DIVERS	50 061,71	-	50 061,71	62,43	Dettes fiscales et sociales	7 651,19	83 104,71
Valeurs Mobilières de Placement	427 495,21		427 495,21	638 455,34	Autres Dettes		
Disponibilités					Produits Constatés d'Avance		
Charges Constatées d'Avance	2 564,82		2 564,82	6 283,64			
TOTAL	1 160 449,48	-	1 160 449,48	1 382 395,78	TOTAL	680 678,35	803 927,26
TOTAL GENERAL	2 624 457,73	1 022 474,68	1 601 983,05	1 828 571,99	TOTAL GENERAL	1 601 983,05	1 828 571,99

Signature de la Trésorière



Laurene Carrez

INNOV'ENFANCE 45, rue des Stations 59000 LILLE**N°Siret 348753377****Compte de résultat**

Charges	Exercice 2024	Exercice 2023	Produits	Exercice 2024	Exercice 2023
Achats marchandises			Ventes de marchandises		
Variation stock			Vente de produits fabriqués		
Achats stockés de matières premières et autres approvisionnements			Prestations de services et parentales	1 355 067	1 404 814
Variation stock matières premières et autres approvisionnements			Produits des activités annexes		
Autres achats et charges externes	358 025	405 833	Production stockée		
Impôts et taxes	170 821	161 665	Production immobilisée		
Rémunération du personnel	1 656 801	1 630 624	Subventions d'exploitation	1 446 318	1 382 030
Charges sociales	712 646	521 571			
Subventions accordées par l'association			Cotisations	6 360	6 655
Dotations aux amortissements	43 399	45 761	Legs et donations		
Dotations aux provisions	25 814	0	Produits liés à des financements réglementaires		
Autres charges	460	13	Autres produits – Transferts de charges – reprises de provision	17 639	15 913
Charges d'exploitation (TOTAL I)	2 967 967	2 765 467	Produits d'exploitation (TOTAL I)	2 825 384	2 809 412
Charges financières (TOTAL II)	2 920	3 384	Produits financiers (TOTAL II)	4 930	4 862
Charges exceptionnelles (TOTAL III)	5 330	18 382	Produits exceptionnels (TOTAL III)	24 888	60 318
Impôts sur les sociétés (TOTAL IV)					
Engagements à réaliser sur ressources affectées (TOTAL V)			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (TOTAL IV)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	2 976 216	2 787 233	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	2 855 202	2 874 592
Solde créditeur		87 359	Solde débiteur	121 014	
TOTAL GENERAL	2 976 216	2 874 592	TOTAL GENERAL	2 976 216	2 874 592

Signature de la Trésorière



Laurène Carrez

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de 1 601 983 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 121 014 euros avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Sommaire

PREAMBULE

1. REGLES GENERALES

- 1.1 CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES APPLIQUEES
- 1.2 CHANGEMENTS DE METHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITES D'APPLICATION
- 1.3 INFORMATIONS A CARACTERE FISCAL

2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
- 2.2 CREANCES
- 2.3 DETTES
- 2.4 DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN
- 2.5 FONDS DEDIES
- 2.6 TRAITEMENT DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT
- 2.7 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
- 2.8 ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS
- 2.9 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1 TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
- 3.2 TABLEAUX DES AMORTISSEMENTS
- 3.3 TABLEAUX DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN
- 3.4 ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES
- 3.5 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES
- 3.6 DETAIL DES DETTES ET DES CHARGES A PAYER
- 3.7 DETAIL DES CREANCES ET DES PRODUITS A RECEVOIR
- 3.8 DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
- 3.9 TABLEAUX DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS ET AUTRES FONDS
- 3.10 TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES
- 3.11 DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTERIEURS
- 3.12 DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTERIEURS

PREAMBULE

L'association INNOV'ENFANCE est constituée sous forme associative régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Les derniers Statuts ont été signés en date du 23 janvier 2023. Elle a été déclarée à la Préfecture du Nord sous le numéro 31 en date du 13 juillet 1988.

Son numéro d'identification RNA est le : W595003169.

L'association a pour but de créer, gérer, promouvoir et mettre en œuvre dans le Nord et le Pas-de-Calais des services à l'enfance, à la famille et au milieu socio-professionnel.

1. REGLES GENERALES

1.1 Conventions Générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2019, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application » ;
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association INNOV'ENFANCE est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant sa taille (total du bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

1.2 Changements de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Aucun changement de méthodes n'a eu lieu sur l'exercice.

1.3 Informations à caractère fiscal

L'association s'est toujours considérée comme exonérée des impôts commerciaux compte tenu de ses activités d'utilité sociale et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Cf. Partie 3 – Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableaux des amortissements

REGLES COMPTABLES RELATIVES A LA DEFINITION, A LA VALORISATION ET LA DEPRECIATION DES ACTIFS : Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

ABSENCE D'IMMOBILISATIONS DECOMPOSABLES :

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire une immobilisation qui possède un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

OPTIONS PRISES POUR LE TRAITEMENT DES ACTIFS :

NATURE DES ACTIFS	ENTITE NON CONCERNEE (1)	INSCRIPTION A L'ACTIF	COMPTABILISATION EN CHARGES
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles	X		
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières	X		
Coûts de développement	X		
Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs	X		
(1) : INNOV'ENFANCE n'est pas concernée par cette catégorie d'actif, l'option n'a pas été prise			

MODALITES D'AMORTISSEMENT RETENUES :

L'association ne dépassant pas les seuils de présentation simplifiée de l'annexe comptable et n'ayant pas d'immobilisations décomposables, il a été fait usage de la mesure de simplification comptable relative aux amortissements des immobilisations non décomposables. Cette mesure consiste à retenir, dans les plans d'amortissement de ce type d'immobilisations, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation.

Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisation maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations obsolètes, des durées d'amortissements retenues, aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissement.

Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L). Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	MODE (L/D)	DUREE
Logiciels	L	1 - 3 Ans
Matériels pédagogiques	L	3 - 4 Ans
Matériels de bureau et informatique	L	2 - 5 Ans
Mobiliers	L	2 - 10 Ans

2.2 Créances

Cf. Partie 3 - Tableaux Etat des créances et des dettes

Principalement, on relève :

Le poste « Créances Usagers et Comptes rattachés » : Il s'agit des factures de participations financières parentales : 1 611.67€

Les postes « Autres Créances » et « Prestations et subventions à recevoir »: Ils regroupent notamment les subventions (notifiées et/ou ayant fait l'objet d'une convention signée avec les partenaires publics) et les prestations de services restant à recevoir au 31.12.2023, pour mémoire :

- Subventions à recevoir des communes partenaires et de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord:	385 322.22€
- Prestations de service, principalement à recevoir de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord :	268 629.00€
- Autres créances à recevoir, principalement crédit de taxe sur les salaires :	<u>24 764.85€</u>
Soit un total de:	678 716.07€

2.3 Dettes

Cf. Partie 3 - Tableaux Etat des créances et des dettes

Principalement, on relève :

Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2024 et les factures fournisseurs non reçues, mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos pour un montant de 67 415.44 €.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » : Il s'agit principalement des cotisations sociales de décembre et du dernier trimestre non encore réglées au 31 décembre, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées, et de l'estimation des indemnités de fin de carrière, de provisions comptabilisées en faveur des salariés pour un montant de 485 968.54€.

Le poste « Autres dettes » : il comprend des soldes de prestations de service à reverser en 2025 pour un montant de 7 651.19€.

2.4 Dépréciations inscrites au bilan

Cf. Partie 3 - Tableaux des provisions et dépréciations inscrites au bilan

Les provisions inscrites au passif (provision pour risques et pour charges) :

- Une provision liée à l'incidence d'un contrôle CAF effectué en 2025 portant sur deux Crèches est constituée au 31/12/2024 pour un montant de 25 814.41€.

2.5 Fonds dédiés

Cf. Partie 3 - Tableaux de suivi des fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charges en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

Un tableau en partie III de cette annexe détaille les fonds dédiés et les mouvements constatés au cours de l'exercice 2021.

2.6 Traitement des conventions de financement

Cf. Partie 3 - Tableaux : Principales ressources d'exploitation de l'association – Subventions d'investissement non renouvelables – Suivi des fonds dédiés – Produits constatés d'avance

Les subventions d'exploitation : Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur ;
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (cf. § 2.5).

Les subventions d'investissement : Par l'analyse des dispositions de la convention de financement ou à défaut en prenant en considération les contraintes de fonctionnement de l'association, on distingue :

Les subventions ayant servi à financer un bien non renouvelable par l'association

Ces subventions financent des biens qui seront enregistrés à l'actif en immobilisations corporelles alors que l'association n'a pas d'obligation de renouveler ces biens. Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable sont reprises au compte de résultat de chaque exercice au rythme de l'amortissement des biens financés. Le compte de résultat n'est donc pas affecté car il n'est pas utile de dégager un autofinancement pour financer le renouvellement du bien.

Les subventions ayant servi à financer un bien renouvelable par l'association

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.

2.7 Contributions volontaires

Des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'ayant pas été valorisées sur l'ensemble des biens et services, elles n'ont pas été comptabilisées et ne font pas l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe à défaut de renseignements fiables et d'informations quantitatives.

2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements pris en matière de retraite : au 31/12/2024 : 114 954€

La provision est calculée à partir des droits des salariés dont l'âge est supérieur ou égal à 50 ans, selon les dispositions de la convention ALISFA, indemnité égale à 1/60^{ème} de la rémunération annuelle par année de présence dans l'association avec un maximum de 15 ans.

Engagements reçus : NEANT

Effectif de l'association :

- Effectif moyen en 2024 : 60 salariés ETP

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (Article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006) :

- Rémunérations : 99 475 euros.
- Avantages en nature : Néant.

Honoraires des commissaires aux comptes :

- Contrôle légal des comptes : 5 400€ TTC
- Conseils et prestations de services : Néant.

2.9 Evènements postérieurs à la date de clôture :

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

L'association a estimé, à la date d'arrêté des comptes, qu'aucune situation relevant d'un évènement post-clôture n'était constatée en lien avec une situation existante au 31 décembre 2024.

Par conséquent, l'association n'a procédé à aucun ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2024.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les notes et tableaux ci-après présentés font partie intégrante des comptes annuels

- 3.1 Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles**
- 3.2 Tableaux des amortissements**
- 3.3 Tableaux des provisions et dépréciations inscrites au bilan**
- 3.4 Etats des échéances des créances**
- 3.5 Etats des échéances des dettes**
- 3.6 Détail des dettes et des charges à payer**
- 3.7 Détail des créances et des produits à recevoir**
- 3.8 Détail des charges et produits constatés d'avance**
- 3.9 Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds**
- 3.10 Tableaux de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées**
- 3.11 Détail des charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs**
- 3.12 Détail des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs**

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

ANNEXE

3.1 - Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles

Situation et mouvements Rubriques		A Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	B Augmentations
Immob. incorporelle s	Frais d'établissement		
	Autres immobilisations incorporelles	7565.34	2625
	Immobilisations incorporelles en cours		
	Total 1	7565.34	2625
Immobilisations corporelles	Terrains - Constructions agencement de construction	492001.00	
	Installations générales & aménagts	722309.08	4903.61
	Matériel de transport	33054.41	
	Matériels Informatique Bureau Mobilier	26598.94	7952.28
	Matériels et mobiliers	202564.21	22881.22
	Immobilisations corporelles en cours		
	Avances et acomptes		
Total 2	1476527.64	35737.11	
Immobilisations financières	Participation et créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières	9827.37	319.93
	Total 3	9827.37	319.93
Total (1 + 2 + 3)		1493920.35	38682.04

Situation et mouvements Rubriques		C Diminutions	D Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisat incorporelle	Frais d'établissement		
	Autres immobilisations incorporelles	1313	8877.34
	Immobilisations incorporelles en cours		
	Total 2	1313	8877.34
Immobilisations corporelles	Terrains - Constructions agencement de construction		492001.00
	Installations générales & aménagts	9713.29	717498.98
	Matériel de transport		33054.41
	Matériels Informatique Bureau Mobilier	3355.20	31196.02
	Matériels et mobiliers	54212.67	171232.76
	Immobilisations corporelles en cours		
	Avances et acomptes		
Total 3	67281.16	1444983.59	
Immobilisations financières	Participation et créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		10147.30
	Total 4		10147.30
Total (1 + 2 + 3)		68594.16	1464008.23

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

--	--	--

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

ANNEXE

3.2 - Tableaux des amortissements

Situation et mouvements Rubriques		A Amortissements cumulés au début de l'exercice	B Augmentations Dotations de l'exercice
Immos incorporelles	Frais d'établissement		
	Total 1		
	Autres immobilisations incorporelles	7565.29	
	Total 2	7565.29	
Immos . Corporelles	Constructions	203403.50	14580
	Installations générales & aménagmts	586988.10	19480.72
	Installations techniques matériel et outillage industriel		
	Installations générales & aménagmts		
	Matériel de transport	33054.38	
	Matériels Informatique Bureau Mobilier	24317.88	2753.05
	Matériels et mobiliers	192414.99	6585.38
	Autres		
	Total 3	1040178.85	43399.15
Total (1 + 2 + 3)		1047744.14	43399.15

Situation et mouvements Rubriques		C Diminutions d'amortissements de l'exercice	D Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immos incorporelles	Frais d'établissement		
	Total 1		
	Autres immobilisations incorporelles	1313	6252.29
	Total 2	1313	6252.29
Immos . Corporelles	Constructions		217983.50
	Installations générales & aménagmts	9713.30	596755.52
	Installations techniques matériel et outillage industriel		
	Installations générales & aménagmts		
	Matériel de transport		33054.38
	Matériels Informatique Bureau Mobilier	3355.20	23715.73
	Matériels et mobiliers	54287.11	144713.26
	Autres		
	Total 3	67355.61	1016222.39
Total (1 + 2 + 3)		68668.61	1022474.68

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024		ANNEXE
3.3 - Tableaux des provisions inscrites au bilan		
Situations et mouvements rubriques	Montants au début de l'exercice A	Dotations de l'exercice B
Provisions réglementées Provisions pour risques et charges <i>pour litiges</i> <i>pour reversement de subventions</i> <i>pour amendes et pénalités</i> <i>Autres provisions</i> Dépréciations <i>sur immobilisations incorporelles</i> <i>sur immobilisations corporelles</i> <i>sur titres de participation</i> <i>sur autres immobilisations financières</i> <i>sur comptes usagers</i> <i>sur subvention d'exploitation</i>		25814.41
TOTAL		
Dont dotations : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles		
Situations et mouvements rubriques	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montants à la fin de l'exercice D
Provisions réglementées Provisions pour risques et charges <i>pour litiges</i> <i>pour reversement de subventions</i> <i>pour amendes et pénalités</i> <i>Autres provisions</i> Dépréciations <i>sur immobilisations incorporelles</i> <i>sur immobilisations corporelles</i> <i>sur titres de participation</i> <i>sur autres immobilisations financières</i> <i>sur comptes usagers</i> <i>sur subvention d'exploitation</i>		25814.41
TOTAL		0
Dont reprises : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles		

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

ANNEXE

3.4 - Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins 1 an	Échéance à plus 1 an
Etat des créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Prestations à recevoir	268629.00	268629.00	
Créances usagers et comptes rattachés	1611.67	1611.67	
Autres créances	24764.85	24764.85	
Prestations à recevoir	295005.52	295005.52	
Subventions à recevoir	385322.22	385322.22	
Créances diverses			
Charges constatées d'avance	2564.82	2564.82	
Total	682892.56	682892.56	

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

ANNEXE

3.5 - Etat des échéances des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité		
		Échéance à moins 1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine	118295.40	28000.67	90294.73	0
Emprunts et dettes financières divers	1347.78	1347.78		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66366.02	66366.02		
Dettes fiscales et sociales	485968.54	485968.54		
Dettes - autres	7651.19	7651.19		
Dettes				
Usagers et comptes rattachés	1049.42	1049.42		
Produits constatés d'avance - Subventions				
Total	680678.35	590383.62	90294.73	0
(1) Dont concours bancaires courants				

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

ANNEXE

3.6 - Détail des dettes et charges à payer

	Exercice 2024	Exercice 2023
Intérêts courus à payer	1347.78	1351.13
Fournisseurs - factures non parvenues	44054.53	48160.17
Dettes fiscales et sociales	215801.00	215801
Autres dettes	0	0
TOTAUX	261203.31	265312.30

3.7 - Détail des créances et des produits à recevoir

	Exercice 2024	Exercice 2023
Usagers	1611.67	4249.82
Autres créances		
Subventions d'exploitation & Prestations de service (CAF,...)	653951.22	718582.26
TOTAUX	655562.89	722832.08

3.8 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Exercice 2024	Exercice 2023
Charges d'exploitation	2564.82	6283.64
TOTAUX	2564.82	6283.64

Produits constatés d'avance	Exercice 2024	Exercice 2023
Subventions constatées d'avance	0	0
Autres produits constatés d'avance		
TOTAUX	0	0

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

ANNEXE

3.9 - Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'ex
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise Valeur du patrimoine intégré Subventions d'investissements renouvelables par l'organisme				
Réserves Réserve pour fonds de roulement Réserve pour engagement social Réserve pour action formation -	792778.20	87358.79		880136.99
Report à nouveau	61711.65			61711.65
Report à nouveau - CR04-06				
Résultat comptable de l'exercice	87358.79	- 121014.19	87358.79	- 121014.19
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	178419.32	3452	7769.79	174101.53
Subventions d'investissements non renouv. virées au cpte de résultat	-95623.23	-11592.29	-7769.79	-99445.69
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1024644.73	-41795.69	87358.79	895490.29

ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

ANNEXE

3.11 - Détail des charges exceptionnelles

Détail des charges exceptionnelles de l'exercice	Exercice 2024	Exercice 2023
Sur Opération de gestion		
Perte sur créance s/ subvention irrécouvrable		
Dotations amortissements exceptionnels		
Diverses charges exceptionnelles	85.73	204.89
TOTAUX	85.73	204.89

Détail des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	Exercice 2024	Exercice 2023
Régularisation subventions ville, caf,...	4143.64	16093.10
Perte sur créances s/ subventions irrécouvrables		
Ajustements des participations versées aux associations (factures impayées des familles, caf,...)	1100.19	2084.40
TOTAUX	5243.83	18177.50

3.12 - Détail des produits exceptionnels

Détail des produits exceptionnels de l'exercice	Exercice 2024	Exercice 2023
Sur Opération de gestion	577.48	289.63
Divers produits exceptionnels		
Cession éléments d'actif		
TOTAUX	577.48	289.63

Détail des produits exceptionnels sur exercices antérieurs	Exercice 2024	Exercice 2023
Régularisation diverses- Exercices ant.	1221.92	9051.21
Liquidations / prestations et subventions versées aux associations	11496.53	40901.56
TOTAUX	12718.45	49952.77



**Membres du Conseil d'Administration
Association Innov'Enfance
Assemblée Générale Ordinaire – mardi 20 mai 2025**

les membres actifs

*(personnes morales ou physiques
agrées par le Conseil d'Administration
en raison de leurs compétences
non usagers des services de l'association.)*

Charlotte Palmowski

Detelina Danaïlova
(salariée titulaire)

Aline Lemaire
(salariée suppléante)

les membres associés

*(parents usagers des structures d'accueil
et du service de garde à domicile
de l'association)*

Marine Bellebois

Lylia Tisseguine

Laurène Carrez

Boris Naguet

Jérémy Woestyn

- **Membre élue/élu en 2024**
- **Membre élue/élu en 2023 se représentant en 2025**
- **Membre élue par les Salariées en 2024**